

Nadlr Larbaoul prend ses fonctions de Premier ministre

P03

www.jeunessealgerie.dz

Jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

LUNDI 13 NOVEMBRE 2023 / N° 3136 / Prix: 10 DA

ADHÉSION À L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE



Lancement de la plateforme numérique

P02

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2023/2024



Les mesures prises pour accompagner les agriculteurs

P04

CÉRÉALES ET LAIT

Les stocks de sécurité ont sensiblement augmenté

P05

sport

MONDIAL-2026- DJAMEL BELMADI :



"C'est très important de démarrer avec de bons résultats"

P08

FAF :



La contestation de décisions de l'arbitre désormais sanctionnée par une hausse de l'amende

P09

CHANEGRIHA EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE



Renforcement des relations de coopération militaire

P03

LA 11E ÉDITION NAPEC S'OUVRE AU CENTRE DES CONVENTIONS D'ORAN

Présence de grandes entreprises énergétiques mondiales

P02



A L'INVITATION DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Le ministre des Relations extérieures du Nicaragua en Algérie

P05

LA 11^E ÉDITION NAPEC S'OUVRE AU CENTRE DES CONVENTIONS D'ORAN

Présence de grandes entreprises énergétiques mondiales

La 11^e édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2023" s'est ouverte aujourd'hui et se tiendra du 13 au 15 novembre en cours au Centre des conventions d'Oran.

Cette édition, qui se tiendra sous le slogan "Promouvoir une transition énergétique progressive grâce à l'innovation technologique", promet d'être un rendez-vous majeur pour discuter de la transition énergétique progressive et de l'avenir des énergies fossiles dans le contexte énergétique mondial, a-t-on souligné dans un communiqué annonçant l'événement.

Tout comme les précédentes, cette édition réunira les opérateurs du secteur pétrolier et gazier, et des fournisseurs de produits et services en relation avec les secteurs des hydrocarbures et de l'énergie.

Le communiqué a mis en exergue la participation du ministère de l'Énergie et des Mines, de Sonatrach et de ses filiales telle qu'Al-naft, ARH et Sonelgaz, ainsi que la présence active de grandes entreprises énergétiques mondiales telles que ENI, Total Energies, Exxonmobil, Chevron et d'autres



"venus des quatre coins de la planète, créant un environnement propice au développement de projets d'envergure sur le marché énergétique en Algérie".

La 11^e édition du NAPEC couvrira, grâce à son programme de conférence, un large éventail de thèmes clés autour de la transformation liée à la transition énergétique future, a-t-on souligné, ajoutant qu'il sera question de débattre du rôle des énergies fossiles dans le paysage énergétique, prenant en compte les solutions technologiques envisageables pour une utilisation plus

respectueuse de l'environnement, ainsi que de la contribution des entreprises à faible émission de carbone (CCUS, CCS).

D'autres thèmes seront, par ailleurs, abordés, notamment "l'exploration et la production: défis et opportunités", "les stratégies et solutions de décarbonations pour l'industrie énergétique", "l'hydrogène en tant que vecteur clé dans le processus de la transition énergétique", et "l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie en vue de réduire la consommation d'énergie, une priorité pour un avenir durable".

ADHÉSION À L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE Lancement de la plateforme numérique

La plateforme numérique de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), réservée pour les candidatures à l'adhésion, a été lancée à annoncé, depuis M'sila, le président de l'Observatoire, Noureddine Benbraham. Intervenant, lors du forum de la société civile pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local, tenu à l'amphithéâtre de l'université Mohamed-Boudiaf, le même responsable a précisé que le lancement officiel de la plateforme numérique de l'Observatoire aura lieu aujourd'hui pour ouvrir la candidature aux personnes souhaitant le rejoindre, ajoutant que le nombre des nouveaux postes à pourvoir est de 42. Il a également

indiqué que la porte des candidatures restera ouverte pendant 10 jours, invitant les associations à s'impliquer dans cette opération supervisée par une commission spéciale composée de sept secteurs pour étudier les dossiers des candidats et statuer, au cours du mois de décembre, en tenant compte de la représentation géographique, catégorielle et des deux quotas des femmes et des jeunes. M. Benbraham a évoqué, lors du forum, la nécessité de mettre en place de nouveaux mécanismes de gestion des associations de la société civile par la création d'institutions sociales capables de concrétiser les objectifs et programmes de ces associations, notamment ceux ciblant

les personnes à besoins spécifiques, les malades et à vocation caritative. Il a aussi révélé que l'Observatoire a lancé une plateforme de training et de formation incluant des cours d'administration des associations et de développement des compétences personnelles. M. Benbraham a réitéré l'appel à « dynamiser les mécanismes de concertation par la démocratie participative, pour consolider la transparence entre administration et citoyen, instaurer un environnement sûr et gagner la confiance du citoyen », mettant l'accent sur l'importance de la promotion des outils de dialogue et des mécanismes de participation en adéquation avec les évolutions numériques.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 2 morts et 209 blessés ces dernières 24 heures

La route continue d'être aussi meurtrière et il semblerait que tous les dispositifs mis en place en plus des campagnes de sensibilisations sur les accidents de la route ne semblent pas avoir un effet pour freiner ce qu'on qualifie de terrorisme des routes. Le problème, devenu fléau national, ne semble toujours pas être pris avec rigueur et pour cause, le nombre de morts sur les routes en Algérie avoisine chaque année les 4000 victimes. En plus de l'alcool au volant, la vitesse sur les routes et l'inconscience de certains conducteurs, il faut rajouter un autre problème qui est celui de la consommation de drogues dures devenues elles aussi avec les psychotropes, les causes majeures des accidents de la route. En milieu urbain, il est clair que la direction des transports ne peut être exemptée de responsabilité à voir à Oran par exemple l'anarchie qui règne dans la circulation routière avec notamment ces Bus de la terreur dans un état délabrés qui circulent en toute impunité sans se soucier le moindre du monde du code de la route qui ne semble plus avoir cours chez nous. Dans ce même contexte, Deux (2) personnes ont trouvé la mort et 209 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs, la Protection civile fait état du décès d'un homme âgé de 67 ans, par asphyxie suite à une fuite de gaz de ville au domicile familial à Annaba. Huit (8) autres personnes, incommo-dées par le monoxyde de carbone, ont reçu les soins de première urgence de la part des secours de la Protection civile avant d'être évacuées vers des structures sanitaires locales: 4 à Djelfa et 4 autres à Ouargla. *Zitouni Mustapha*

FLN

Début des travaux du 11^{ème} Congrès

Les travaux du 11^{ème} Congrès du parti Front de libération nationale (FLN) ont débuté, samedi au Centre international de Conférences "Abdelatif-Rahal" (Alger), sous le slogan "Nous nous renouvelons, sans nous dissiper". Dans son allocution liminaire, le Secrétaire général du parti, Aboul El-Fadhl Baadji, a affirmé que le Congrès "constitue une occasion importante pour discuter des politiques futures du parti et déterminer les positions", réaffirmant l'engagement de son parti à "aller de l'avant pour mener une politique sérieuse, en tant que partenaires et acteurs dans la construction de l'Algérie nouvelle". Il a expliqué que le projet politique du parti "est en phase avec le contexte national, répond aux aspirations du peuple algérien et est engagé dans le prolongement arabe et africain". Le SG du parti a, également, appelé à la nécessité de faire face à toutes les tentatives visant à attenter à la stabilité du pays et ouvrir "de nouvelles perspectives de dialogue et de consensus, afin de créer un véritable consensus national autour des questions principales qui ont un impact sur l'avenir de la patrie et de sa sécurité". A cette occasion, M. Baadji a salué les "réformes globales menées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et les réalisations accomplies dans le cadre du parachèvement de l'édification de l'Algérie nouvelle", soulignant les efforts de la diplomatie algérienne dans la défense des causes de libération de par le monde, en tête desquelles les questions palestinienne et sahraouie. Dans un autre contexte, M. Baadji a souligné que ce congrès "se tient dans un contexte où les Palestiniens font face à une agression barbare de la part de l'occupation sioniste raciste", réaffirmant le soutien de son parti à la résistance palestinienne et sa solidarité absolue avec le peuple palestinien, affirmant l'importance d'"une intervention urgente pour protéger les innocents de la barbarie de ce régime criminel, en cohérence avec la position honorable de l'Etat algérien". Enfin, M. Baadji a rappelé sa décision de ne pas présenter sa candidature au Secrétariat général du parti, pour consacrer "les traditions du parti d'alternance au poste".

JEUNESSE D'ALGERIE <small>Quotidien national d'information</small> Quotidien National d'information - «Jeunesse d'Algérie» Edité par la Sarl «Jeunesse communication» Au capital de 100.000 DA	Directeur général : ALI GUETTAF Directrice de publication par intérim : ZIDANE NACERA	Impression : Ouest -SIO - Oran Diffusion : Sarl SDPO- Oran	«Pour votre publicité s'adresser à : L'entreprise nationale de communication, d'Édition et de publicité» Agence ANEP 01, Avenue pasteur Alger. Téléphone : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81 Fax : 021 73 95 59 E-mail : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz
	Siège social : Sidi Bachir, lotissement 98, N°12 Bir-el-Djir, Oran RC N° : 118 .31/000112565 NIF : 001131011256517	REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE TEL / FAX 041 40 14 68	Sites Internet : www.jeunessealgerie.dz www.chebabdjazairi.dz Email : jeunesdz@yahoo.fr Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

PALAIS DU GOUVERNEMENT: Nadir Larbaoui prend ses fonctions de Premier ministre

M. Nadir Larbaoui a pris, samedi après-midi, au Palais du Gouvernement à Alger, ses fonctions de Premier ministre lors d'une cérémonie de passation de pouvoirs avec M. Aïmene Benabderrahmane. "Je voudrais présenter mes remerciements et exprimer toute ma considération et ma reconnaissance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance placée en ma personne et pour m'avoir honoré de cette haute mission, au service du pays et de l'Algérie nouvelle", a déclaré M. Larbaoui à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs, espérant



être "à la hauteur de cette confiance". M. Larbaoui a affirmé, à cette occasion, sa détermination et sa volonté d'ouvrir pour "la mise en œuvre du programme ambitieux du président de la République", qui a placé "le citoyen algérien au-dessus de toute considération". Par ailleurs, le nouveau

Premier ministre a tenu à adresser "ses sincères remerciements et sa considération" à tous les cadres supérieurs à la Présidence de la République, pour "l'aide dont j'ai bénéficié pendant toute la durée de ma mission en tant que directeur de Cabinet à la Présidence de la République", indiquant avoir "perçu chez eux un dévouement dans le travail, un haut sens de professionnalisme et un attachement à servir ce cher pays". Il a également présenté ses remerciements et sa considération à M. Benabderrahmane pour les efforts fournis "au service de l'Algérie avec dévouement".

CHANEGRIHA À PÉKIN POUR UNE VISITE OFFICIELLE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, est arrivé dimanche matin à Pékin pour une visite officielle en République populaire de Chine dans le cadre du renforcement des relations de coopération militaire entre les deux pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, est arrivé ce matin 12 novembre 2023 en République populaire

de Chine, où il a été accueilli, à l'aéroport international de Pékin, par le Général Jan Bao Chin, chef-adjoint du Bureau de la Coopération internationale (OIMC), précise la même source. "Cette visite effectuée par Monsieur le Général d'Armée à la tête d'une délégation militaire, s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et des relations de coopération militaire entre l'Armée nationale populaire algérienne et l'Armée populaire de libération de Chine", précise le communiqué.

A L'INVITATION DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le ministre des Relations extérieures du Nicaragua en Algérie

Le ministre des Relations extérieures du Nicaragua, Denis Moncada Colindres, effectuera une visite officielle en Algérie, aujourd'hui et demain, à l'invitation du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens traditionnels d'amitié et de solidarité entre l'Algérie et le

Nicaragua, «constituera l'occasion de procéder à l'examen des moyens de dynamisation des relations bilatérales dans les divers domaines de coopération et d'échanges, tant sur le plan bilatéral que multilatéral», lit-on dans le communiqué. Elle permettra, également, de passer en revue les questions d'actualité régionales et internationales d'intérêt commun, ajoute le texte. L'Algérie et le Nicaragua ont établi des relations diplo-

matiques en septembre 1981, et partagent nombre de valeurs et idéaux qui guident leurs politiques étrangères respectives, tels le respect du droit international, l'attachement aux principes de la Charte des Nations unies, le respect de la souveraineté nationale et le soutien aux causes justes, à l'instar de la lutte des peuples de Palestine et du Sahara occidental pour leur liberté et leur autodétermination.

ENTREPRISES CONFISQUÉES

Réunion au ministère des finances sur l'importance de la continuité des activités

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a présidé, samedi, une réunion de la Commission chargée du suivi de l'opération de confiscation dans le cadre des affaires de corruption lors de laquelle il a mis l'accent sur l'importance de la continuité des activités des entreprises confisquées et la préservation des biens de l'Etat jusqu'à ce que les autorités concernées se prononcent sur leur sort, indique un communiqué du ministère. La rencontre, qui s'est déroulée en présence des administrateurs chargés de la gestion des entreprises condamnées dans ce cadre et de nombre de cadres du ministère, vise à "assurer la continuité et l'efficacité des activités de ces entreprises et à préserver leurs intérêts, tout en réaffirmant l'impératif de réaliser le maximum de transparence et de responsabilité dans la gestion de leurs ressources", a précisé la même source. Dans son allocution d'ouverture, M. Faid a mis l'accent sur l'importance de cette rencontre qui "constitue un pas positif vers l'amélioration de la performance des entreprises concernées et assure leur pérennité", relevant que "cette initiative intervient dans le cadre du renforcement des efforts du gouvernement en matière de lutte contre la corruption et la consolidation de la transparence". Il a également souligné "l'importance de la continuité de l'activité de ces entreprises et de préserver les biens de l'Etat jusqu'à ce que les autorités concernées se prononcent sur leur sort", insistant sur

"la nécessité de faire preuve de responsabilité et d'éthique dans les transactions dans ce cadre". M. Faid a également souligné la nécessité de "maintenir un contact permanent avec les administrateurs pour surmonter les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions, en intensifiant le travail de la commission chargée de suivre l'opération de confiscation dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption". Il a également insisté sur la nécessité pour cette commission de "se réunir mensuellement afin de présenter la situation de ces entreprises et proposer des solutions appropriées pour accélérer le rythme de règlement de ces dossiers complexes et sensibles". Lors de cette réunion, plusieurs questions ont été abordées, dont l'évaluation de la situation actuelle de ces entreprises, l'identification des défis auxquels elles sont confrontées dans le but de définir les ressources disponibles et les utiliser efficacement, l'élaboration d'une feuille de route pour améliorer leurs performances, renforcer la transparence et appliquer les normes de la bonne gouvernance dans la gestion de ces entreprises, indique la même source. Les administrateurs ont joué un rôle "important" dans la réunion, en ce sens que leurs préoccupations liées à l'exercice de leurs fonctions et leurs suggestions concernant la gestion de ces entreprises ont été écoutées et discutées, conclut le communiqué.

DIPLOMATIE

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie aux Philippines

Le gouvernement philippin a donné son agrément à la nomination de M. Abdelhafid Bounour, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République des Philippines, avec résidence à Kuala Lumpur, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

VÉHICULES

Octroi de 38 agréments définitifs de concessionnaire de véhicules

Trente-huit (38) opérateurs, dont douze (12) spécialisés dans la commercialisation de voitures de tourisme, ont obtenu à ce jour l'agrément définitif de concessionnaire de véhicules, a indiqué dimanche le directeur central au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Aggoune Mokdad. Intervenant sur les ondes de la Radio, M. Aggoune, qui est responsable du secrétariat technique chargé de suivre le dossier automobile, a précisé que "38 opérateurs ont obtenu l'agrément définitif de concessionnaire de véhicules, tous types confondus (de tourisme, utilitaires, industrielles, engins, motocycles, bus et camions), dont 12 spécialisés dans la commercialisation de voitures de tourisme", indiquant que ce nombre représentait "une moyenne d'un (1) agrément accordé tous les 10 jours" depuis le lancement de l'opération. A ce titre, 300 dossiers ont été étudiés en l'espace de dix mois, a-t-il fait savoir, précisant que "112 dossiers ont été acceptés, dont 70 ont obtenu une autorisation préalable d'exercice de l'activité, avant l'octroi de 38 agréments définitifs de concessionnaire de véhicules (60%) aux opérateurs ayant rempli les conditions du cahier des charges". Sur les 38 agréments définitifs accordés, 24 marques ont obtenu le certificat de respect du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, ce qui permettra d'importer près de 180.000 unités avant la fin de l'année en cours, en attendant le parachèvement par le reste des marques (14 marques) des procédures d'importation, a expliqué M. Aggoune. Concernant les marques officiellement agréées, le responsable a précisé que 79% étaient des marques asiatiques et 21% européennes, ajoutant que l'importation des véhicules restait une procédure "temporaire" visant à satisfaire les besoins du marché et à assurer la disponibilité des véhicules au niveau local.

PROJET D'ENCYCLOPÉDIE HISTORIQUE DE LA LANGUE ARABE

L'Académie de Sharjah qualifie de « très précieuse » la contribution de l'Algérie

Le Secrétaire général de l'Académie de langue arabe de Sharjah, M'hamed Safi Al Mostaghanemi, a qualifié de "très précieuse" la contribution de l'Algérie à la réalisation et à l'enrichissement du projet d'encyclopédie historique de la langue arabe. M. Al Mostaghanemi a salué, dans une déclaration faite à l'APS en marge de la Foire du livre de Sharjah, le rôle du Conseil supérieur algérien de la langue arabe (CSLA), dans l'enrichissement et la réalisation de ce projet, soulignant "qu'il a été parmi les premiers à participer avec nous au lancement de ce projet, à travers l'installation de 8 commissions activant sous sa supervision". Saluant le travail de ces commissions, M. Al Mostaghanemi a ajouté que ce projet "a mobilisé un nombre important de chercheurs et de linguistes des différents coins du monde (...) dont l'équipe algérienne qui travaille en parfaite synergie avec l'Académie de Sharjah chargée de la réalisation du projet". Il a cité, en outre, un accord de coopération entre l'Académie de langue arabe de Sharjah et le CSLA, en vertu duquel plusieurs titres ont été publiés, rappelant la tenue de plusieurs rencontres, conférences et sessions de formation, à travers plusieurs villes algériennes. L'intervenant a souligné, par ailleurs, que l'institution qu'il dirige "entend engager une nouvelle coopération" avec son homologue algérienne, précisant que "les deux parties ayant convenu de signer un mémorandum de coopération pour lancer leurs nouveaux projets scientifiques".

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES 2023/2024

Les mesures prises pour accompagner les agriculteurs

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a entamé les préparatifs de la campagne Labours-Semailles 2023-2024 à travers plusieurs mesures, dont la fourniture, à titre gracieux, de semences et d'engrais pour accompagner les agriculteurs touchés par le manque de pluies, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-on appris samedi à Alger, auprès d'un responsable au ministère.

Le Directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère, Mes-saoud Bendridi, a expliqué dans une déclaration à la presse en marge d'une réunion des cadres du secteur, que "le ministère a entamé les préparatifs pour la campagne des labours-semailles 2023/2024, en prenant toutes les mesures pour accompagner en permanence tous les agriculteurs et producteurs, tout en appliquant les instructions du président de la République relatives à la fourniture des intrants, des semences et des engrais gratuitement aux agriculteurs touchés par le manque de pluies dans 37 wilayas".

Dans ce cadre, M. Bendridi a indiqué que des réunions techniques avaient été récemment tenues avec tous les directeurs des coopératives des céréales et légumineuses, ainsi qu'avec les directeurs des services agricoles afin de s'assurer de la mise en œuvre de ces instructions et de prendre connaissance des mesures prises pour reporter à trois



ans, la période de remboursement du prêt "Rfig" pour les producteurs.

Les mesures prises par les services agricoles locaux pour fournir les ressources en eau et les facilités nécessaires au développement de tous les secteurs agricoles, tant au niveau du nord du pays que dans le Sud, ont également été examinées, tout en veillant à accompagner les cultures stratégiques que le secteur de l'agriculture et du développement rural entend développer au niveau des wilayas du sud, notamment les cultures céréalières de blé dur et d'orge, ainsi que les cultures oléagineuses de tournesol et de maïs fourrage, a ajouté le même responsable, affirmant que toutes ces mesures s'inscrivent dans une seule et même catégorie, à savoir atteindre l'autosuffisance.

Concernant la politique mise en place par le ministère pour faire face au manque de pluies, M. Bendridi a révélé que le ministère continuerait à exploiter les sources d'eau dans les wilayas

du sud afin de poursuivre le développement de la céréaliculture, qui a permis de fournir une production importante lors de la saison précédente avec l'émergence de wilayas leaders dans ce domaine.

S'agissant des régions situées dans le nord, il a souligné qu'il sera fait appel à l'irrigation complémentaire et aux pluies pour augmenter le rendement agricole et la production, et partant réaliser une complémentarité entre les zones sud et nord du pays dans la production de semences ainsi que dans la production de blé dur et tendre et d'orge.

D'autre part, le responsable a rassuré sur la prise de toutes les mesures pour accompagner tous les agriculteurs en leur fournissant les intrants et semences, en facilitant les démarches auprès des services d'irrigation pour obtenir les autorisations de forage de puits, ainsi qu'auprès des services de l'énergie et des mines en ce qui concerne le raccordement électrique des exploitations agricoles.

RENCONTRE MINISTRE DE LA SANTÉ - DSP DES WILAYAS

Nécessité de finaliser le processus de numérisation du système de gestion

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a tenu, jeudi, une réunion en visio-conférence, avec les Directeurs de la santé et de la population (DSP) des wilayas et des établissements hospitaliers, afin d'évaluer la mise en œuvre sur le terrain des mesures prises pour l'amélioration de la prise en charge du patient.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du «suivi de la mise en œuvre du plan d'action élaboré au bénéfice du patient, avec ses sept axes, notamment s'enquérir de l'application sur le terrain des mesures prises concernant ce qui a été réalisé au profit du patient, pour qu'il puisse bénéficier d'une prise

en charge médicale de qualité». Dans ce cadre, le ministre a réaffirmé «la nécessité de finaliser le processus de numérisation du système de gestion au niveau de tous les établissements avant la fin de l'année en cours», soulignant qu'aucun retard en la matière ne sera toléré, vu l'importance de cette opération», se félicitant de «l'avancement de cette opération au niveau de nombreux établissements de santé». Saïhi a appelé les responsables des différents établissements de santé, notamment les établissements de proximité, à redoubler d'efforts concernant «la finalisation du processus de numérisation du système sani-

taire, l'amélioration de l'hygiène hospitalière et de la qualité de prise en charge, en assurant la disponibilité des médicaments». Il a également salué «le travail des inspecteurs régionaux sur le terrain, pour l'amélioration des prestations, à travers l'accompagnement des responsables dans leur travail». Le ministre a souligné, à la fin de la rencontre, qu'il ne tolérerait «aucun laxisme dans la mise en œuvre des objectifs contenus dans le plan d'action (28 objectifs et 140 activités), avant de remercier les professionnels du secteur pour les efforts consentis pour améliorer les prestations du secteur de la Santé».

www.jeunessealgerie.dz

CAMPAGNE NATIONALE SUR L'ENTREPRENARIAT

Cibler prochainement 1 million d'étudiants

Les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et de l'Economie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mehdi Walid, ont annoncé, jeudi à Mostaganem, l'organisation la semaine prochaine d'une campagne nationale de sensibilisation sur l'entrepreneuriat, ciblant 1 million d'étudiants.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la visite des deux ministres dans la wilaya, M. Baddari a souligné que cette campagne, qui coïncide avec la Semaine internationale de l'entrepreneuriat, entre dans le cadre du programme annuel 2023-2024, qui vise à orienter les projets des étudiants vers la création de start-up et de micro-entreprises, et à faire de l'université une locomotive de l'économie nationale, en renforçant son rôle dans le développement et la prospérité sociale.

Il a ajouté que les indicateurs enregistrés, au cours de l'année universitaire écoulée, confirment que la nouvelle vision de l'université, basée sur l'Enseignement supérieur, la Recherche scientifique et la création de richesse, est devenue une réalité à travers les projets présentés par les étudiants universitaires, appelant au renforcement de la sphère universitaire, des entreprises économiques et des collectivités locales pour soutenir le développement local et national dans divers domaines.

Pour sa part, M. El Mehdi Walid a déclaré que la campagne de cette année a relevé le plafond des objectifs fixés par rapport à l'année dernière, au cours de laquelle 100.000 étudiants universitaires ont été ciblés, indiquant qu'atteindre 1 million d'étudiants universitaires confirme que l'université est le cœur et la locomotive de l'économie nationale, source d'idées et d'innovation et berceau des entrepreneurs de demain.

En relevant le défi de s'orienter vers un modèle économique basé sur la connaissance et l'innovation, sur lesquelles le gouvernement mise en mettant en place plusieurs mécanismes à travers les ministères de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, l'Economie de la Connaissance, les startups et les micro-entreprises, afin de doubler le nombre des startups de 4 pour 1.000 habitants par an, actuellement, à 8 pour 1.000 habitants à l'avenir, a ajouté le ministre.

Les deux ministres ont procédé, lors de cette visite, à l'inauguration de la Maison de l'intelligence artificielle, dont un espace a été réservé à la faculté de médecine, et inspecté plusieurs projets portant sur l'application du smart-phone pour l'enseignement destiné aux étudiants de médecine et l'application de lecture de l'électrocardiogramme destiné aux médecins.

Ils ont également inspecté la salle de formation en échographie du Centre de simulation médicale et le pavillon destiné aux startups affiliées à divers instituts et facultés, réunissant 40 projets dans diverses branches et spécialités.

FEUX DE FORÊT

Destruction de plus de 41.000 hectares jusqu'au 31 octobre dernier

Les incendies enregistrés durant l'année en cours (2023) ont causé la destruction de plus de 41.000 hectares d'espaces forestiers en Algérie, a fait savoir, samedi à Alger, le Directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria.

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux de la réunion des cadres de l'Agriculture et du Développement rural, M. Touahria a fait état d'une superficie de 41.000 hectares répartis sur 37 wilayas, détruite par les incendies enregistrés entre le 1er janvier et le 31 octobre 2023.

Le DGF a rappelé que l'Algérie avait connu des températures records atteignant les 55 degrés l'été dernier, notamment le mois de juillet lors duquel plus de 24.000 hectares d'espaces verts avaient été détruits, tout particulièrement dans les wilayas de Boumerdes, de Bejaïa, de Tizi Ouzou et de Skikda.

Il s'agit, a-t-il précisé, de 11.400 hectares de forêts, 10.900 hectares d'arbres fruitiers, 10.000 hectares de broussailles, et 9.000 hectares de maquis, soulignant que la majorité des départs de feux avaient été enregistrés dans les zones plantées en arbres fruitiers et dans certaines zones montagneuses.

Dans ce même contexte, M. Touahria s'est félicité du succès de la stratégie mise en place pour maîtriser ces incendies, et ce, a-t-il dit, grâce à la participation «efficace» de toutes les parties concernées, en tête desquelles, l'Armée nationale populaire (ANP) qui a mobilisé tous les moyens nécessaires (avions et hélicoptères), la Protection civile, la société civile, l'Office nationale de météorologie et l'agence spatiale algérienne (ASAL).

Les mesures prises par le secteur ont permis la circonscription des départs d'incendies en un temps record empêchant leur propagation, a affirmé M. Touahria.

CÉRÉALES ET LAIT

Les stocks de sécurité ont sensiblement augmenté

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a déclaré, hier, que les stocks stratégiques de céréales et de lait en poudre ont sensiblement augmenté, au cours des deux dernières années. «Malgré les conditions climatiques défavorables enregistrées, en raison du changement climatique, la campagne de production céréalière a été sauvée, cette année, grâce à une production abondante dans les régions du Sud», a déclaré, hier, Mohamed Abdelhafid Henni, en marge d'une réunion qu'il a présidée en présence des cadres du secteur. Il a expliqué que le stock stratégique de céréales et de lait en poudre a doublé de manière significative au cours des deux dernières années, ce qui a conduit à «l'abondance» de ces matières sur le marché et à la disparition du phénomène de pénurie, grâce, selon lui, à une révision du réseau de distribution du lait pasteurisé, sous la supervision du ministère du Commerce. Dans ce contexte, il a souligné que le stock stratégique de ces produits alimentaires (céréales et lait en poudre) a couvert en 2019 un mois seulement alors qu'aujourd'hui, il couvre les besoins nationaux à long terme. «Malgré les conditions climatiques négatives que nous avons enregistrées au cours de la saison



agricole 2022-2023, le secteur a pu sauver la saison de production céréalière grâce à l'abondance de la production dans les régions du Sud. Ceci confirme la vision prospective du président de la République qui a pris l'initiative, en 2021, de créer un bureau dédié à la promotion des investissements structurés dans le Sud pour développer les cultures stratégiques telles que les céréales, les oléagineux et le fourrage. Un programme d'augmentation des capacités de stockage des céréales a été, dans ce sillage, initié pour porter la réserve stratégique de cette matière première à neuf millions de tonnes», a expliqué le ministre. Ce dernier a évoqué les efforts déployés par son département pour maintenir l'autosuffisance en matière de production de semences, ce qui a permis à l'Algérie de générer une économie d'une valeur de

450 dollars par an, considérant que ce montant n'est pas «négligeable». A ses yeux, il s'agit de la véritable souveraineté alimentaire. Henni a rappelé, par ailleurs, la création, en 2022, de la Banque de semences et le lancement de la Banque de gènes et sa mise en service prochainement. «Ça va permettre de consolider les acquis liés à la préservation du patrimoine génétique national, sachant que la capacité de stockage de la banque a atteint 80.000 collections», s'est-il félicité, tout en exprimant sa volonté d'accélérer le rythme de réalisation des programmes de développement, en particulier ceux qui sont prioritaires pour atteindre les objectifs fixés tels que l'augmentation de la production et les rendements, dans le cadre d'une vision stratégique pour la protection du bétail, et autres.

CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE (CNMA)

Séminaire international sur les solutions innovantes en assurance

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, jeudi dernier à Alger, un séminaire international, sous le thème «Solutions innovantes en assurance de biens et pertes d'exploitations subies par les opérateurs industriels en direction des industriels algériens». Ce rendez-vous avait regroupé les premiers responsables des Groupes industriels publics et privés, un nombre important d'industriels, des hommes d'affaires, des experts du secteur et des cadres de la CNMA. M. Cherif Benhabiles, directeur général de la CNMA et président de l'Organisation africaine des assurances a souligné que la CNMA est en train de connaître une nouvelle dimension non seulement dans le secteur des assurances agricoles et agroalimentaires, mais aussi dans d'autres domaines tels que l'industrie et le commerce. A ce propos, il a cité l'assurance destinée à couvrir les pertes d'exploitation des entreprises. La CNMA souhaite se démar-

quer des produits d'assurances classiques proposés sur le marché, a-t-il expliqué, ajoutant que la caisse offre une nouvelle démarche dans la gestion des risques auxquels sont exposées des entreprises publiques et privées, notamment en matière d'assurance des pertes d'exploitations. M. Benhabiles a fait savoir que la CNMA propose à l'ensemble des entreprises, d'autres produits ayant pour objectif de lutter contre les charges, à savoir, le paiement des salaires des travailleurs durant une période de 18 à 24 mois, indiquant que La CNMA, en tant qu'acteur majeur dans le marché des assurances en Algérie, s'inscrit dans une démarche de proximité avec ses assurés et partenaires stratégiques, afin de les aider à mettre à l'épreuve leur résilience face aux dangers au quotidien et à élaborer des stratégies efficaces de transfert et de gestion des risques. Les produits proposés par la CNMA permettent aussi de mieux sécuriser les investisseurs, notamment par le nou-

veau dispositif qui sera mis en place avant la fin de l'année concernant l'assurance Calamités agricoles (DACA), son but est d'assurer une protection aux agriculteurs et aux éleveurs, notamment contre les risques de sécheresse et la propagation de maladies. De son côté, M. Abdellah Benseldi, Pdg de la Compagnie centrale des réassurances (CCR) a insisté sur le fait de sensibiliser, notamment les assurances des activités industrielles, rappelant à cette occasion que la CCR est un acteur majeur, notamment dans l'accompagnement des entreprises, ayant pour but d'aider la locomotive de l'économie nationale d'aller de l'avant. Dans le même ordre d'idée, il a précisé que le secteur de l'assurance et la réassurance joue un rôle primordial qui permet de passer à une situation des risques subis à une position plus favorable. M. Benseldi a précisé que le secteur de l'assurance et la réassurance vont atteindre leurs limites en matière d'offre financière et technique.

MARQUE OPEL DU GROUPE STELLANTIS

Lancement des activités en Algérie cette fin de semaine

Le constructeur automobile allemand Opel va acter son retour sur le marché algérien de l'automobile mercredi 15 novembre 2023. Opel, qui fait partie comme l'italien Fiat, du groupe automobile Stellantis, va ainsi lancer la commercialisation de ses voitures en Algérie. Son représentant Halil commerce et industrie (HCI) avait obtenu son agrément pour l'importation de véhicules neufs en mars dernier, aux côtés de Fiat Algérie et du chinois Jac représenté par Emin Auto. Selon des médias qui ont rapporté la nouvelle, Halil commerce et industrie va organiser la cérémonie de lancement à l'hôtel Sheraton d'Alger. Un premier lot de voitures de la marque Opel était arrivé le 1er novembre au port de Mostaganem. Jeudi dernier, la marque chinoise Chery a lancé ses activités en Algérie. Le constructeur automobile chinois prévoit d'implanter une usine à Bordj Bou Arreridj. Fiat avait entamé ses activités d'importation et de commercialisation de véhicules neufs sur le marché algérien en mars dernier, tout en lançant, parallèlement, la construction d'une usine à Oran, dont l'entrée en production est prévue en décembre prochain. L'accès au marché automobile algérien est conditionné par des investissements dans l'assemblage de véhicules.

EXPLOITATION DU GISEMENT MINIER DE OUED-AMIZOUR

800 emplois directs et transfert technologique assurés

Mené conjointement avec la société australienne, Terramin, le projet d'exploitation du gisement minier de Oued Amizour (Béjaïa) est l'une des plus grandes réserves mondiales de zinc et de plomb. Ce partenariat boostera la croissance économique et permettra la création de quelque 800 emplois directs. «Ce projet a pour objectif d'augmenter les capacités minières du pays et créer une valeur ajoutée pour soutenir la diversification économique tout en diminuant la facture d'importation», a expliqué le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, samedi, lors de la pose de la première pierre du projet d'exploitation du gisement. Et d'ajouter que «Le projet va offrir environ 800 postes d'emplois directs et 4000 autres indirects.», précisant au passage que «la priorité de recrutement sera donnée aux jeunes de la région.» De son côté, PDG du groupe public Sonarem, Mohamed Sakhr Harami, a assuré qu'il a fallu plusieurs années d'études pour définir la meilleure méthode d'exploitation de ce gisement qui respecte les normes environnementales. Pour le début de son exploitation officielle, on s'est fixé un délai de trois ans qu'on a réduit par la suite à deux ans. «Nous travaillons avec nos partenaires australiens à réduire les délais davantage.» Pour sa part, le PDG de Teramine, Frank Chang, a affirmé que la formation des travailleurs et le transfert technologique seront assurés. Selon lui, une stratégie est établie avec le partenaire algérien pour former les ingénieurs et les jeunes travailleurs. «Nos experts vont transférer les dernières technologies dans le domaine minier pour faire bénéficier l'Algérie», a-t-il soutenu. Ce gisement permettra à l'Algérie d'exploiter 34 millions de tonnes pour une production annuelle de 170 mille tonnes de concentré de zinc. En cas d'excédent de production, ce dernier sera exporté et créera de nouvelles recettes en devises pour l'Etat.

NAPEC2023

Le Groupe Télécom Algérie participe à la 11ème édition du 13 au 15 novembre à Oran



Le Groupe télécom Algérie (GTA) participera à la 11ème édition du salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures "NAPEC 2023", qui se déroulera du 13 au 15 novembre à Oran, indique mercredi un communiqué de cette entreprise publique. "Le Groupe télécom Algérie et ses filiales prendront part à la 11ème édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2023", qui se déroulera du 13 au 15 novembre 2023 au centre des conventions Mohamed Ben Ahmed d'Oran",

précise la même source. Cette édition, qui se tiendra sous le slogan "promouvoir une transition énergétique progressive grâce à l'innovation technologique", sera un rendez-vous majeur pour échanger sur la transition énergétique progressive et sur l'avenir des énergies fossiles dans le contexte énergétique mondial, selon le communiqué du groupe. "Etant aussi un événement économique majeur par excellence et considéré comme la vitrine incontournable de l'économie nationale, ce dernier réunira plusieurs entreprises algériennes les plus importantes à l'image du Groupe télécom Algérie",

souligne l'entreprise. Tout au long de cette manifestation, le groupe et ses filiales assureront la présentation de leurs offres et services via un stand qui sera installé à l'occasion au niveau du pavillon C20. "Par cette participation, le GTA et ses filiales, confirment leur position d'entreprises engagées dans l'implémentation et la généralisation des technologies de l'information et de la communication à l'échelle locale et internationale en vue de contribuer à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle des entreprises, les rendant plus flexibles et compétitives", conclut le communiqué.

ARCHITECTURE

La chercheuse Dalila Senhadji obtient le prix Hypatia International Awards

L'architecte, chercheuse et maître de conférences à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB), Dr Dalila Senhadji, a reçu le prix Hypatia International Awards à la Biennale d'architecture et de restauration urbaine à Florence (Italie) pour la qualité de son parcours académique et professionnel, a-t-on appris samedi de cette académicienne. Dans sa 6e édition, le prix Hypatia International Awards à la Biennale d'architecture et de restauration urbaine, qu'a abritée la ville italienne de Florence, a été attribué, octobre dernier, à Dr Senhadji pour la qualité de ses travaux de recherche et pour son parcours académique de plus de 20 ans dans l'enseignement de l'histoire de l'architecture et son engagement dans différents projets internationaux liés à l'urbanisme et à l'architecture. Dalila Senhadji est parmi les premières, voire la première chercheuse en Algérie depuis 2003, à avoir travaillé sur le patrimoine religieux et reçu cette distinction internationale. Ses recherches portent principalement sur le patrimoine architectural religieux aux époques arabe, espagnole, ottomane et française. Actuellement, elle travaille sur l'histoire de l'architecture domestique coloniale en Algérie, a-t-elle indiqué à l'APS. Architecte de formation et maître de conférences au département d'architecture, Faculté d'architecture et génie-civil à l'USTO, elle est titulaire du diplôme d'architecte, d'un magister et d'un doctorat en architecture spécialité Patrimoine. Elle enseigne l'histoire de l'architecture depuis 20 ans à la même université et encadre en Master et en Doctorat, a-t-elle fait savoir. Elle est également architecte des sites et monuments protégés ayant travaillé dans de nombreux chantiers et projets, comme architecte dans le projet d'achèvement de la mosquée "Ibn Badis" à Oran et autres projets de réhabilitation du bâtiment des 19e et 20e siècles à Oran. Mme Senhadji a travaillé comme stagiaire au sein de l'unité du Patrimoine des Etats arabes à l'UNESCO à Paris et est membre associé au Comité international des villes et villages historiques, a-t-on noté. Elle a été également membre et formatrice au projet européen Erasmus. Il s'agit d'un programme d'études qui vise à former des étudiants non-voyants et malvoyants, handicapés moteurs et sourds sur l'utilisation des moyens technologiques et techniques pour l'assimilation des cours dans les universités.

DES ARTISTES D'ORAN EXPRIMENT LEUR SOLIDARITÉ

Soutient au peuple palestinien

Des artistes ont dénoncé, samedi soir à Oran lors d'une rencontre de solidarité avec le peuple palestinien, les massacres perpétrés par l'entité sioniste à l'encontre de la population de Gaza, qualifiant ces crimes de honte dans l'histoire contemporaine. Après avoir observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de l'agression sioniste contre Gaza, les artistes ont appelé à glorifier la résistance de la population de la bande de Gaza en réalisant des œuvres artistiques qui resteront témoins des crimes odieux commis par l'entité sioniste à l'encontre du peuple palestinien. Organisée par un collectif d'ar-

tistes d'Oran en coopération avec l'Association des arts plastiques "Civ œil", cette rencontre, à laquelle a pris part un groupe d'artistes, se veut une expression de solidarité avec le peuple palestinien en lutte et de soutien à la population de Gaza résistante face à l'agression sioniste, a souligné le représentant du collectif, Belfadel Sidi Mohamed, écrivain, cinéaste et dramaturge. Pour sa part, l'actrice Malika Youcef, présidente de l'association "Soixantenaire juvénile de la culture et des arts", a déclaré que l'entité sioniste doit être tenue pour responsable et sanctionnée pour les massacres qu'elle a commise, notant que

"l'entité sioniste a usé de force et de violence contre des enfants innocents en les privant du droit de vivre dans la sécurité et la stabilité. Ses crimes a-t-elle dit, prouvent sa folie meurtrière face à la résistance du peuple palestinien et sa lutte inébranlable pour la libération de sa patrie". De son côté, l'artiste de théâtre Tayeb Ramdane a souligné, dans son intervention, l'importance d'organiser davantage de rencontres de soutien au peuple palestinien à travers le monde pour dénoncer les crimes de l'entité sioniste terroriste, en créant des œuvres artistiques pour faire l'historiographie de ces massacres hideux et inhumains.

Le calligraphe Kour Nouredine a, quant à lui, affirmé que "l'agression de l'entité sioniste contre Gaza a révélé au monde la réalité des organisations de droits de l'homme et cette entité sioniste qui s'acharne pour l'anéantissement d'un peuple qui revendique ses droits et s'accroche à sa terre". "Nous sommes avec la Palestine pour toujours et la victoire sera la nôtre", a-t-il encore déclaré. Les représentants d'associations culturelles participant à cette rencontre, organisée au siège de la Galerie d'art de l'association culturelle "Civ œil", ont aussi exprimé leur solidarité absolue au peuple palestinien et leur soutien à sa juste cause.

L'AQUACULTURE À TIPASA

Une filière prometteuse



La filière aquicole a bénéficié d'importants projets d'ensemencement à Tipasa ces deux dernières années (2022/2023), à l'origine d'une hausse de la production piscicole, présageant des perspectives prometteuses pour cette filière, estiment les responsables locaux du secteur. Les efforts des autorités locales pour la promotion du secteur aquicole ont commencé à prendre progressivement forme, suite à l'octroi, entre 2022 et 2023 par le wali Aboubakr Seddik Boucetta, de 11 décisions de concession pour la création d'établissements en aquaculture d'une capacité de production théorique estimée à 6.055 tonnes/an de poisson, équivalant à plus de 10% des objectifs fixés pour la filière à l'échelle nationale", a indiqué à l'APS le directeur local du secteur, Ahmed Tatbirt. Ces résultats sont le fruit direct des mesures incitatives à l'investissement dans le domaine, dont notamment, la hausse de la valeur des crédits bancaires à taux zéro intérêt, qui sont passés de 170 millions de DA à 350 millions de DA, pour chaque campagne d'ensemencement, a-t-il expliqué. L'entrée en exploitation de ces 11 projets, affectés d'un investissement global de plus de 2,7 milliards de DA,

va porter le nombre d'établissements en aquaculture à 14, à Tipasa, avec une production prévisionnelle de 7.000 tonnes de poissons/an, représentés notamment par la daurade royale, outre la création de 277 emplois directs. La production halieutique de la wilaya de Tipasa est estimée à 7.000 tonnes/an, selon le même responsable.

Des efforts constants pour consacrer les objectifs fixés

Sur le total de 11 investisseurs ayant bénéficié d'une décision de concession, deux projets sont entrés en exploitation durant l'année en cours. Le premier relatif à l'élevage de daurade royale sur le littoral d'El Arhat, où la production a atteint 157 tonnes en septembre dernier, avec une prévision d'atteindre 600 tonnes à la fin de la saison d'ensemencement, soit dans 18 mois. Le 2e projet vise l'élevage d'huîtres et de moules à Gouraya, et l'ensemencement a déjà été réalisé en mai dernier. Son entrée en production est prévue en décembre prochain, selon M. Tatbirt. Quatre autres projets dédiés à l'élevage de daurade

royale, d'une capacité de production théorique estimée à 2.055 tonnes/an, se trouvent à des stades très avancés, dans l'attente de leur entrée en exploitation, prévue durant le premier trimestre de l'année prochaine. A noter que les cages flottantes utilisées en aquaculture sont actuellement fabriquées, en Algérie, dans le cadre d'une première expérience du genre lancée par un investisseur privé dans la wilaya de Chlef. Selon les experts du domaine, l'ensemencement des alevins est idéalement effectué durant les saisons automnale et printanière, soit de mars à septembre, car la température de l'eau à cette période est propice pour ce faire. Les poissons atteignent leur taille idéale pour être consommés après une période de 18 mois. S'agissant du reste des projets, les promoteurs de quatre parmi eux ont justifié leur retard par des problèmes techniques rencontrés avec des fournisseurs étrangers, outre des difficultés financières, selon M. Tatbirt. Il a fait part de la tenue d'une série de réunions entre le wali, la tutelle et les promoteurs de ces projets, en présence de représentants de banques et l'opérateur économique, ayant réalisé

la première expérience en matière de confection de cages flottantes, en vue de l'aplanissement de ces problèmes. Présidée par le wali, la commission de wilaya en charge de la délivrance des concessions pour la création d'établissements en aquaculture poursuivra ses efforts pour consacrer les objectifs fixés, à travers la relance de l'activité d'ensemencement conformément aux normes d'efficacité économique, avec un encadrement du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, a assuré le directeur de la pêche de la wilaya. Selon les dispositions réglementaires en vigueur, la décision de concession est annulée dans un délai de 30 mois à compter de la date fixée pour le lancement du projet, au cas où celui-ci n'a enregistré aucun progrès tangible, après épuisement de toutes les initiatives visant à accompagner les promoteurs dans la mise en œuvre de leurs établissements. Le responsable du secteur a fait part, à cet effet, de l'annulation des concessions accordées, avant 2018, à neuf (9) projets non concrétisés, avec pour résultat la récupération d'un foncier de 1.500 m² en terre ferme et de 197 ha en mer.

PRODUCTION DE CARREAUX CÉRAMIQUES À BATNA

Qualité, diversité et perspectives prometteuses à l'export

Un saut qualitatif est observé, ces dernières années dans la wilaya de Batna, en matière de production de carreaux en céramique dont la diversité ouvre de belles perspectives pour l'exportation. La profusion de la matière première dans plusieurs communes des Aurès, et la qualité reconnue du produit, très apprécié au niveau national, ont provoqué un effet "boule de neige" et contribué, selon le directeur de wilaya de l'Industrie, Djelloul Menasri, à la diffusion de cette activité, localement, faisant de Batna un pôle par excellence de la céramique. Le même responsable a ajouté que les différents types de céramique, conçus pour le revêtement mural et de sol, sont produits à Batna selon des techniques éprouvées et une technologie moderne et de haute précision, avec des compétences nationales spécialisées dans le domaine, dont plusieurs ont reçu une formation à l'étranger. Douze (12) unités de céramique sont aujourd'hui opérationnelles dans la wilaya de Batna, dont une est entrée en service en 2023, une autre se trouvant en "phase initiale d'essais" en attendant son démarrage effectif et son entrée en production "début 2024 au plus tard". En outre, selon le directeur de l'industrie, des travaux sont actuellement en cours pour la réalisation, dans la commune de Djerma, d'une nouvelle usine qui devrait être, selon des données préliminaires, "la plus grande au niveau national" en raison de l'installation d'une "énorme chaîne de production", selon une technologie de haute précision. Avec la réception de ces nouveaux projets, la production de matériaux de céramique, actuellement de plus de 70 millions de mètres-carrés, devrait connaître un "accroissement substantiel", a ajouté la source, notant que la wilaya de Batna se situe déjà au premier rang national en termes de quantités produites, et à la seconde place en matière de nombre d'unités de production.

Le challenge de la qualité pour gagner la bataille de l'export

Les producteurs locaux de céramique misent sur le développement et la diversification du produit, en s'appuyant sur les dernières technologies en la matière pour, non seulement répondre aux besoins du marché national, mais aussi pour gagner la bataille de l'exportation. Le wali de Batna, Mohamed Benmalek, a fait savoir, dans ce contexte, qu'au cours de l'année 2022, il a été exporté vers des pays arabes, européens et d'Amérique latine pour 26 millions de dollars. Un montant qui devrait être largement dépassé en 2023 grâce à cette branche de l'industrie légère qui a généré 3.176 emplois directs, a ajouté le même responsable. Selon M. Benmalek, les investisseurs dans ce domaine sont "soutenus et accompagnés" par l'Administration et les autorités locales pour qu'ils puissent, notamment, transcender les difficultés qu'ils rencontrent et surmonter les obstacles. Le wali a également rappelé, dans ce contexte, les mesures décidées par l'Etat pour protéger la production nationale de la concurrence étrangère, ainsi que la stratégie visant à assurer l'autosuffisance puis à exporter le produit algérien. Les unités de production de céramique sont situées dans plusieurs communes dont Tazoult (zone d'activité Draâ Ben Sebbah), Batna, Djerma et Timgad. La wilaya de Batna compte 5 zones industrielles d'une superficie totale de 600 hectares, et de 16 zones d'entrepôts et d'activités (ZEA) sur 400 hectares, en plus de petites zones d'activités pour jeunes porteurs de projets, notamment la zone-modèle de Timgad où plusieurs projets ont déjà été implantés.



MONDIAL-2026- DJAMEL BELMADI :

“C’est très important de démarrer avec de bons résultats”

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi a affirmé dimanche qu'il était "très important de démarrer avec de bons résultats", à l'occasion des deux premiers matchs des qualifications de la Coupe du monde 2026 : le jeudi 16 novembre face à la Somalie au stade Nelson-Mandela d'Alger (18h00) et le dimanche 19 novembre devant le Mozambique au Estadio nacional do Zimpeto (14h00). "C'est important de démarrer avec de résultats positifs surtout pour la rencontre qui se jouera à domicile face à une modeste formation somalienne. Face au Mozambique, le match sera totalement différent, surtout face à une solide sélection africaine, en témoigne les résultats réalisés lors de la phase de qualifications à la CAN-2024. La phase de qualifications au Mondial constitue un mini championnat de dix rencontres qui s'étalent sur une période de deux ans. La gestion du premier match est importante pour qu'on soit dans les meilleures conditions face au Mozambique.", a déclaré Belmadi lors d'une conférence de presse animée au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Concernant la liste des 23 joueurs dévoilée en vue des deux premiers matchs des qualifications de la Coupe du monde 2026 face à la Somalie et le Mozambique, le coach national a indiqué : "Nous avons sélectionné plusieurs joueurs lors des deux dernières dates de la Fifa afin d'essayer tous les joueurs susceptibles de représenter la sélection nationale.



Logiquement, il y avait des joueurs qui ont confirmé et d'autres qui n'ont pas été à la hauteur". Belmadi est revenu également sur la situation actuelle du défenseur latéral, Youcef Attal, tout en disant qu'il "était sur une très bonne dynamique dans son club et même en équipe nationale. C'est un coup dur, mais nous sommes totalement avec lui sans pour autant pénaliser notre groupe. J'espère qu'il sera compétitif pour le bien de la sélection nationale".

Interrogé sur le groupe qu'il choisira pour la phase finale de la CAN-2024, le sélectionneur national a révélé "qu'il avait une idée sur le groupe final qui représentera l'Algérie, mais je préfère rester sur cette campagne de qualifications au Mondial-2026". Le sélectionneur national avait dévoilé

vendredi une liste de 23 joueurs, marquée par le retour des deux milieux de terrain de Lille OSC (Ligue 1/ France) Nabil Bentaleb et Adam Ounas, ainsi que l'attaquant d'Al-Sadd SC (Qatar) Baghdad Bounedjah. En revanche, Belmadi s'est passé des services du défenseur Haïtham Loucif (Yverdon Sports/ Suisse), et des milieux de terrain Saïd Benrahma (West Ham/ Angleterre), Badreddine Bouanani (OGC Nice/ France), Adam Zorgane (SC Charleroi/ Belgique), et Abdelkhar Kadri (Courtrai/ Belgique). Pour rappel, outre l'Algérie, la Somalie et le Mozambique, le groupe G comprend également la Guinée, l'Ouganda et le Botswana. Le premier à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Mexique et Canada.

MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS) ALGERIE :

“Il va falloir être constants et ne pas faire d'erreurs”

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi a relevé dimanche l'importance de faire preuve de constance dans les résultats et "éviter de commettre des erreurs", à quatre jours du début des qualifications de la Coupe du monde 2026. "Ce sera un mini-championnat de dix rencontres, entre temps, il va y avoir la CAN-2023 et la CAN-2025, ce sera long. Il va falloir être constants, et ne pas faire d'erreurs. L'objectif est d'aller à la prochaine Coupe du monde", a indiqué Belmadi, lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Logés dans le groupe G, les "Verts" entameront la campagne qualificative jeudi face à la Somalie (196 au dernier classement FIFA) au stade Nelson-Mandela d'Alger (17h00), avant de se rendre à Maputo pour défier le Mozambique (113e au dernier classement FIFA) le dimanche 19 novembre au Estadio nacional do Zimpeto (14h00). "C'est important de débiter par des victoires, surtout à domicile contre une équipe, avec tout le respect que je lui dois, n'a

pas une histoire sur le plan continental. La Somalie est présumée faible, mais à chaque fois il y a de mauvaises surprises, pas uniquement en Afrique, mais aussi en Europe et ailleurs. Ils vont certainement élever leur niveau de concentration et de motivation, ils sont capables de gagner du temps, on connaît ce genre de matchs, il ne faut pas tomber dans cette erreur", a-t-il ajouté. Si Belmadi ne nourrit pas, à priori, d'appréhensions sur le premier match face aux Somaliens, il évoque le second rendez-vous face au Mozambique avec méfiance. "Nous aurons quasiment 10 heures de vol pour nous se rendre au Mozambique, un match qui va arriver très vite, avec toutes les conditions qui vont prévaloir ce jour-là. C'est une sélection qui joue bien au football, ils ont battu le Sénégal à domicile (1-0) aux qualifications de la CAN-2023. Nous devons rester concentrés sur notre sujet", a-t-il prévenu. Et d'enchaîner : "Le match face au Mozambique sera difficile de part l'adversaire, le déplacement, l'horaire du match, et la pelouse".

EN : Dorval, « Je veux faire partie de cette génération »

Le latéral droit algérien du SSC Bari en Serie B italienne est de plus en plus évoqué pour renforcer la sélection algérienne A, qui manque d'options à son poste. En effet le joueur âgé de 22 ans et surnommé "Marcelo" par les supporters algériens il y a quelques mois avec la sélection espoir à Annaba, réalise un bon début de saison avec son club en jouant tous les matchs comme titulaire, soit 13 fois 90 minutes pour une passe décisive. Dans un entretien accordé au journaliste Jugurtha Ibersiène, il a expliqué son souhait de faire partie de la nouvelle génération de jeunes joueurs récemment arrivés dans l'équipe de Djamel Belmadi. "L'équipe A est pour moi un objectif, et serait surtout une grande fierté. J'espère que j'aurais la chance de pouvoir intégrer le groupe prochainement car je travaille tous les jours pour cela. J'aimerais vraiment faire partie de cette génération car je pense que l'on pourra faire de grandes choses... avec du travail bien évidemment ! Concernant ses qualités, il se définira comme bon dans les duels et les petits espaces et capable de jouer sur les deux flancs : " Mes points forts? Les un contre un, le volet athlétique mais aussi technique. Dans certaines situations, ça aide énormément, et le physique aussi pour pouvoir être lucide et répéter les efforts jusqu'aux dernières minutes d'un match. J'ai une facilité pour jouer aussi sur les deux côtés. "

MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS)

ALGERIE : “Brahimi victime de la concurrence”, estime

Belmadi

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi a justifié dimanche la non-convocation du milieu offensif d'Al-Gharafa



SC (Qatar), Yacine Brahimi, pour les deux premiers matchs de qualifications de la Coupe du monde 2026, face à la Somalie et le Mozambique, par la concurrence actuelle dans son poste. "Quand on parle d'un joueur, il faut parler aussi de concurrence. Belaïli et Brahimi sont en concurrence. Je double les postes, si vous rajoutez Amoura, Gouiri et Benrahma, comment on fait? Brahimi est en forme (12 buts et 5 passes décisives depuis le début de la saison, NDLR), il mérite de jouer, mais il y'a de la concurrence", a indiqué Belmadi, lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. Logés dans le groupe G, les "Verts" entameront la campagne qualificative jeudi face à la Somalie (196 au dernier classement FIFA) au stade Nelson-Mandela d'Alger (17h00), avant de se rendre à Maputo pour défier le Mozambique (113e au dernier classement FIFA) le dimanche 19 novembre à l'Estadio nacional do Zimpeto (14h00). Le sélectionneur national a dévoilé vendredi soir une liste de 23 joueurs en vue de ces deux rendez-vous. Cette liste est marquée par le retour des deux milieux de terrain de Lille OSC (Ligue 1/ France) Nabil Bentaleb et Adam Ounas, ainsi que l'attaquant d'Al-Sadd SC (Qatar) Baghdad Bounedjah. "L'étape se resserre, on revient au nombre de joueurs qui nous sera alloué à la CAN à savoir 23 éléments. Bounedjah a un poste sur lequel j'estime qu'il a des choses à faire, il est en forme, il marque des buts, son retour est logique, à lui de faire le nécessaire. Il reste un peu de temps avant d'arrêter la liste finale des joueurs qui seront retenus pour la prochaine CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février)", a-t-il ajouté.

BELMADI EVOQUE BENNACER :

« Son entraîneur au Milan ne sait pas » !



Absent pendant plusieurs mois en raison d'une blessure grave, Ismael Bennacer se hâte de récupérer pour être prêt à temps pour la CAN, cependant, Djamel Belmadi ne semble pas totalement rassuré. Belmadi a souligné qu'il ne précipiterait en aucun cas le retour de Bennacer sur les terrains : " S'il est là à la CAN, nous en serions ravis, mais on part du principe qu'il a eu une blessure importante. Nous ne nous faisons pas d'illusion, et s'il est là, on aura cette réflexion. Bennacer a eu une blessure grave et rare à son âge. Ce n'est pas comme une rupture des ligaments, qui a un protocole que l'on connaît bien. La sienne est différente, complexe. J'ai eu ça aussi, j'en parle d'expérience, on ne peut pas fixer de date de retour. ", a expliqué Belmadi lors d'une conférence de presse. Il a ajouté par la suite : " Ni son entraîneur au Milan AC ni moi ne pouvons savoir. On le verra peut-être jouer en décembre, mais on ne sait pas ! A chaque jour souffrit sa peine. Il reviendra quand il reviendra, nous ne précipiterons pas son retour. "

FAF : La contestation de décisions de l'arbitre désormais sanctionnée par une hausse de l'amende

La Fédération algérienne de football (FAF) a annulé la disposition réglementaire introduite en 2014 relative à la contestation de décisions des joueurs auprès des arbitres sanctionnée par une suspension d'un match, elle a été amendée par une hausse de l'amende qui passe à 100.000 DA que le joueur payera en cas de contestation de décisions arbitrales, a indiqué samedi l'instance fédérale. Ainsi, tout joueur ou dirigeant qui conteste une décision de l'arbitre directeur ou l'un de ses assistants est sanctionné d'une amende personnelle de cent mille dinars (100.000 DA) pour



la Ligue 1 et cinquante mille dinars (50.000) pour la Ligue 2 amateur, précise la circulaire de la FAF. Pour les autres paliers, l'amende oscille entre 20.000 DA (inter-régions) et 5.000 DA (division wilaya). Elle est de 10.000

dinars pour la division régionale. D'autre part, tout regroupement autour de l'arbitre pour contester une de ses décisions ou celles de l'un de ses assistants est sanctionné par une amende personnelle à l'instigateur identifié. En cas de non identification de l'instigateur, cette sanction est infligée au capitaine de l'équipe fautive, selon la même source. L'amende est de 150.000 DA pour la Ligue 1, contre 70.000 DA pour la Ligue 2 amateur. Pour les divisions inférieures, l'amende est de 30.000 DA (inter-régions), 20.000 (division régionale) et 10.000 pour la division wilaya.

LIGUE 1 MOBILIS: Le MCA reprend les commandes, l'USMK tombe à domicile



La deuxième partie de la cinquième journée du championnat de la Ligue 1 Mobilis de football, disputée samedi, a permis au MC Alger vainqueur à Chlef (1-0) de s'installer provisoirement, seul, en tête du classement, alors que l'USM Khenchela battue à domicile par l'US Biskra, enregistre sa seconde défaite de rang, après un excellent début de saison. Le "Doyen" sous l'impulsion de son maître à jouer, Youcef Belaili, a mis fin à 10 saisons sans victoire sur le terrain de Chlef. Ce samedi, Belaili a inscrit l'unique but de la partie dès la 3e minute sur penalty, son 5e but de la saison, en prenant du coup la tête du classement des goal-leaders. Avec cette victoire (la 4e en 5 journées), les hommes de Beaumelle comptent deux longueurs d'avance sur le Paradou AC, victorieux vendredi à domicile du MC Oran (1-0), et qui pourrait reprendre son fauteuil de leader en cas de victoire en match retard prévu ce mardi face au CR Belouizdad. L'ASO Chlef continue de souffrir le chaud et le froid depuis quelque temps en perdant progressivement du terrain. Ayant bien débuté la saison, 2023-2024, les camarades de Souibaah, ont, suite à cette défaite à domicile, dégringolé à la 6e place. La surprise de la 5e journée est venue de Khenchela, qui a vu l'USMK se faire battre sur son terrain par l'US Biskra (1-0). L'attaquant

Labri Khoualed a été l'artisan de la victoire biskrienne dans le temps additionnel (90+4). Les Khenchelis qui ont entamé la saison sur les chapeaux de roue en remportant leur trois premiers matchs de la saison, ont connu un arrêt brutal lors de leur match en retard face à l'USM Alger (0-3), avant de tomber à domicile ce samedi. Le NC Magra s'est donné un peu d'air en l'emportant devant le nouveau promu, l'ES Ben Aknoun (3-1). Les banlieusards algérois, se sont permis le luxe d'ouvrir la marque, juste avant la mi-temps par Zaouche (45e), avant de s'écrouler par la suite en encaissant trois buts dont un doublé du buteur attiré du NCM, Hamza Demane (45e s.p.en et 62e). Cette victoire constitue une bouffée d'oxygène pour les locaux (6e - 7 pts), il n'en est pas de même pour l'ESBA bon dernier avec un petit point au compteur. Le dernier match de cette 2e partie entre la JS Saoura et le MC El-Bayadh s'est soldé par un score vierge (0-0) qui fait beaucoup plus les affaires des visiteurs. Pour rappel, la 5e journée a débuté hier vendredi, avec le "big derby algérois", joué devant des tribunes vides pour "cause de huis-clos", au cours duquel, l'USM Alger a arraché une victoire à combien précieuse, face au CR Belouizdad (2-1), grâce à un but inscrit dans le temps additionnel (90+4) par Benzaza. Le quadruple champion d'Algérie en titre concède ainsi son 2e revers de la saison après celui face à l'USMK à Alger (2-3). A Sétif, l'ESS s'en est remise à son défenseur Tarek Aggoun, qui a offert une belle victoire aux siens face à la JS Kabylie (1-0) sur un but inscrit à la 90e minute. Dans un match à vocation offensive (7 buts), le CS Constantine, sous la conduite du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, a réalisé une belle opération en allant s'imposer chez le promu l'US Souf (4-3), grâce notamment à un doublé de Brahim Dib (56e, s.p, 75e). Avant la 6e journée prévue le week-end prochain, deux matchs de mise à jour du calendrier seront joués ce mardi, entre le PAC et le CRB d'une part, et l'ESS et l'USMA d'autre part.

LIGUE 1 : Retour du public à partir de la prochaine journée

Les rencontres du championnat de la Ligue 1 Mobilis se joueront en présence du public à partir de la 6e journée, prévue les 17 et 18 novembre, a annoncé samedi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. « Il est porté à la connaissance des clubs du championnat professionnel ainsi qu'à l'opinion sportive que les rencontres du championnat reprendront avec le public à compter de la 6e journée prévue les 17 et 18 novembre 2023 », a fait savoir la LFP. L'instance footballistique a précisé que « les rencontres de mise à jour du calendrier programmées le 14 novembre 2023 (mardi prochain, NDLR) se dérouleront à huis clos ». À l'issue de la 5e journée disputée vendredi et samedi, le MC Alger vainqueur à Chlef (0-1) est leader avec 12 points au compteur suivi du Paradou AC (10 pts) qui compte un match en moins, et de l'USM Khenchela (9 points).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL : Ahmed Kharchi se retire de la CFA

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni mercredi et jeudi, a accepté la demande formulée par Ahmed Kharchi de se retirer de la commission fédérale d'arbitrage (CFA), a indiqué l'instance fédérale jeudi soir dans un communiqué publié sur son site officiel. « Le bureau fédéral a pris acte et accepté la demande formulée par Kharchi de le décharger de la mission à la tête de la CFA, pour se consacrer à la nouvelle mission qui lui a été confiée à la tête de la commission d'audit interne », précise la même source. Pour rappel, le Bureau fédéral de la FAF avait lors de sa première réunion tenue le 3 octobre dernier, désigné Ahmed Kharchi en qualité de président de la CFA, en remplacement de Djamel Haimoudi. Au cours de cette deuxième réunion du Bureau fédéral sous l'ère du président Walid Sadi, le directeur technique national de l'arbitrage Mehdi Abid Charef a présenté aux membres du bureau fédéral, un exposé sur le plan d'action de développement de l'arbitrage et le rehaussement du niveau technique des arbitres. « A ce propos, le bureau fédéral a recommandé au directeur technique national de l'arbitrage, d'axer les efforts sur la formation des jeunes talents, la coordination avec les ligues de wilayas et régionales visant à réduire les disparités existantes, la mise en place progressive d'un panel d'arbitres d'élite, en définissant des critères rigoureux d'accès, la promotion des arbitres talentueux et la relégation de ceux n'ayant pas le niveau technique requis, la mise en place d'un panel d'instructeurs et évaluateurs de haut niveau selon des critères objectifs, et l'élaboration d'un programme d'urgence de formation des arbitres de Futsal et Beach Soccer », conclut la FAF.

LIGUE 2 AMATEUR: L'ES Mostaganem solide leader, le RC Arbaâ décroche son 1er succès

Solide leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue de football amateur, l'ES Mostaganem a signé samedi un quatrième succès de rang devant le CR Témouchent (1-0) à l'occasion de la quatrième journée de compétition, également marquée par la première victoire de la saison du RC Arbaâ contre le nouveau promu, la JS Guir (3-0). A la faveur de cette nouvelle victoire, l'Espérance de Mostaganem (12 pts) conforte son fauteuil de leader devant le RC Kouba (2e, 10 pts), vainqueur à l'arraché sur sa pelouse devant le GC Mascara (2-1), grâce à un doublé de son capitaine et buteur providentiel, Ali Yahia-Chérif et en présence de l'ancienne star des années 1980 Lakhdar Beloumi, actuel directeur sportif du GCM. A une longueur de Raed, le nouveau promu l'ESM Koléa a obtenu une précieuse victoire en déplacement contre le SKAF Khemis Miliana (2-1), lui permettant de remonter à

la troisième place du classement. Derrière le trio de tête, trois équipes se retrouvent à la quatrième place du classement avec sept points. Il s'agit du WA Boufarik qui a battu vendredi l'Olympique Médéa (3-1), de l'ASM Oran qui a fait match nul (1-1) face au WA Mostaganem et le Ghalil Mascara battu par le RCK 2-1. Cette journée de reprise de compétition, après une trêve de trois semaines en solidarité avec le peuple palestinien victime d'agressions sionistes sauvages, a également été marquée par la première victoire de la saison du RC Arbaâ devant la JS Guir (3-0), déboulant ainsi son compteur de points après trois revers de suite. Dans les autres rencontres disputées ce samedi, le NA Hussein-Dey et la JSM Tiaret n'ont pas pu se départager (0-0) et reste coincés dans le ventre mou du classement avec cinq points, tout comme le SC Mecheria vainqueur devant le MCB Oued



Sly (1-0). Dans groupe Centre-Est, dont les rencontres se sont jouées vendredi, l'IB Khemis El Khechena, vainqueur à domicile devant son ancien co-leader le MSP Batna (2-0), s'est emparé du fauteuil de leader, tandis que l'USM El Harrach a décroché son premier point de la saison. L'équipe de Khemis El Khechena (1ere, 10 pts) reste invaincue avec un bilan de trois victoires et un match nul et prend trois points d'avance sur le MSP Batna, qui glisse au

troisième rang avec sept points. L'autre club des Aurès, le CABatna (8 pts) a réalisé la bonne opération de cette journée en se hissant à la deuxième place du classement, suite à sa courte victoire (1-0) devant le nouveau promu l'Olympique Magrane (15e, 1 pts). Dans les autres matchs du haut du classement, le HB Chelghoum Laid (3e, 7 pts) a surclassé le MC El Eulma (5-0), alors que le NRB Telegma (7 pts) est revenu avec une précieuse victoire de son déplacement chez l'AS Khroub (2-1) et reste accroché au groupe de tête, tout comme l'Olympique Akbou (7 pts) tenu en échec (1-1) par la JS Bordj Ménael, qui remonte au septième rang avec six points. Dans le bas du tableau, l'AS Ain M'illa (14e, 2 pts) et l'USM El Harrach (15e, 1 pts) se sont également neutralisés (1-1), tout comme l'E Sour El Ghozlane (11e, 3 pts) et l'IRB Ouargla (8e, 5 pts).

PREMIER LEAGUE-ARSENAL :**Arteta satisfait**

Mikel Arteta, le manager d'Arsenal, se montrait satisfait de la performance de son équipe face à Burnley pour le compte de la 12^{ème} journée de Premier League. Après le match remporté face à Burnley dans le cadre de la 12^{ème} journée de Premier League, Mikel Arteta a félicité son équipe pour sa performance : « Je suis très content du résultat, et plus particulièrement de la performance. On a dominé une équipe qui est vraiment difficile à dominer. Avec toutes les occasions qu'on s'est créées, on mérite vraiment cette victoire » a-t-il déclaré rapporte l'AFP.

Satisfait de la VAR

Mikel Arteta a ensuite évoqué la décision de la VAR concernant le carton rouge de Fabio Vieira : « La VAR a eu raison, l'arbitre a eu raison, une très bonne décision » a-t-



il ajouté avant de se projeter sur cette fin d'année qui s'annonce intense pour Arsenal : « Je pense qu'on mérite d'être à cette place, une très bonne position avant la trêve internationale. Ça nous donne de l'élan. Il faudra récupérer

des joueurs parce qu'à l'heure actuelle on a huit joueurs indisponibles, c'est beaucoup. En décembre, nous allons avoir onze matches à jouer, donc ce serait bien de récupérer tout le monde rapidement » a-t-il conclu.

ARSENAL-DECELY :**Le coup dur**

Arsenal souhaite faire partir Thomas Partey lors du prochain mercato de Premier League. Mais la blessure à la cheville contractée par le joueur pourrait faire capoter ce plan. Arsenal a fait de Douglas Luis sa priorité du prochain mercato hivernal 2024 selon Football Insider. Mais pour recruter le joueur d'Aston Villa, les Gunners doivent faire de la place dans leur milieu de terrain. Ils envisageaient donc de céder Thomas Partey en janvier prochain. Mais l'international ghanéen s'est gravement blessé à la cheville et sera indisponible de nombreuses semaines. Ce qui pourrait compliquer sa vente.

Le Barça lorgne sur ce joueur de Leicester

Actuellement sous contrat avec les Anglais de Leicester City, Wilfred Ndidi pourrait lors du prochain mercato quitter la Premier League. En effet, si l'on en croit le spécialiste mercato Ekrem Konur, le milieu de terrain figurerait sur les tablettes de plusieurs clubs européens. D'ailleurs, l'un d'entre eux serait prêt à passer à l'action avec une offre de prêt avec option d'achat. Il s'agirait du FC Barcelone. Chez les Foxes, l'international nigérian (53 sélections) a déjà disputé 15 rencontres en championnat cette saison pour 3 buts inscrits et 4 passes décisives délivrées.

Julian Brandt dans le viseur d'un club anglais

Actuellement sous contrat avec le Borussia Dortmund jusqu'en juin 2026, l'ailier Julian Brandt pourrait quitter le club allemand avant cette date. En effet, l'international allemand (45 sélections, 3 buts), âgé de 27 ans, aurait plusieurs prétendants en Europe et notamment en Angleterre. Les Anglais de Newcastle seraient notamment intéressés et pourraient faire une offre de 50 millions d'euros pour obtenir sa signature ! Depuis le début de la saison, il a inscrit 6 buts et délivré 5 passes décisives en 16 rencontres toutes compétitions confondues.

MANCHESTER UNITED :**La réaction de Ten Hag après Luton**

Manchester United a souffert pour venir à bout de Luton Town samedi après midi (1-0). Pour Erik Ten Hag, le match aurait pu être plus facile pour son équipe. Erik Ten Hag a regretté le manque d'efficacité de la part de son équipe face à Luton à l'occasion de la 12^{ème} journée de Premier League. Pour le coach de Manchester United, celle-ci aurait pu se rendre la tâche plus facile : « Nous nous créons de nombreuses occasions et nous aurions pu nous rendre la vie plus facile si nous marquions des buts. En première mi-temps, j'ai observé quatre chances de 100%. Si vous obtenez la première, vous obtenez la seconde et cela devient plus facile » a-t-il déclaré rapporte BBC Football.

MAN CITY : Guardiola regrette la décision de Cole Palmer

Manchester City affronte Chelsea ce dimanche dans le cadre de la 12^{ème} journée de Premier League. L'occasion pour Pep Guardiola de croiser Cole Palmer,



un joueur qu'il appréciait. Avant la rencontre entre Manchester City et Chelsea ce dimanche, Pep Guardiola a évoqué la situation de Cole Palmer, transféré chez les Blues pendant le dernier mercato de Premier League. Le manager des Citizens regrette la décision de son jeune joueur d'avoir quitté le club champion d'Angleterre en titre : « Je lui ai dit 'Riyad Mahrez s'en va, tu vas avoir une chance ici'. Il a dit 'Non, je ne vais pas jouer ici, je veux partir' alors j'ai dit 'OK, pars' » a-t-il expliqué rapporte Sky Sports.

Guardiola ne retient pas les joueurs contre leur gré

Pep Guardiola a ensuite rappelé qu'il n'a jamais souhaité retenir un joueur contre son gré depuis qu'il est entraîneur : « Nous n'arrêterons jamais un accord à cause de cela. Pourquoi, si le transfert convient à la fois aux clubs et au joueur ? Cela signifie que vous êtes un petit club. Les grands clubs prennent des décisions dans l'intérêt des trois parties. Si un joueur veut aller à Chelsea, [Manchester] United ou Liverpool, quel est le problème s'il est heureux d'être là et que nous sommes satisfaits du transfert ? Un autre joueur vient ici et nous continuons avec un bon état d'esprit. » a-t-il ajouté.

CHELSEA : Andrey Santos rappelé ?

Prêté par Chelsea à Nottingham Forest en début de saison, Andrey Santos joue peu. Le club londonien envisage de rappeler son joueur lors du mercato hivernal 2024. Les dirigeants de Chelsea vont avoir des discussions avec ceux de Nottingham Forest. Il y sera question de la situation du jeune Andrey Santos. Le Brésilien recruté par les Blues lors du mercato estival 2023 avait été prêté dans la foulée à Nottingham Forest pour s'aguerrir. Mais le Brésilien ne compte qu'une seule apparition et ne semble pas entrer dans les plans de Steve Cooper désormais.

**Andrey Santos manque d'implication selon Cooper**

L'objectif de ces discussions est de faire un point général et de trouver la meilleure solution pour Andrey Santos. Selon le Mirror, Chelsea envisagerait le cas extrême à savoir rappeler son joueur et pourquoi pas le prêter à un autre club dans lequel il aurait plus de temps de jeu. A noter que Nottingham Forest paie également à Chelsea une pénalité financière chaque fois que Santos ne joue pas lorsqu'il est en forme. Pour justifier ce manque de temps de jeu, Steve Cooper avait indiqué qu'il attendait plus d'implication du joueur lors des entraînements.

ARSENAL : Julian Brandt**dans le viseur**

Julian Brandt est la nouvelle cible des dirigeants d'Arsenal. Mais l'attaquant du Borussia Dortmund est également convoité par Newcastle. Arsenal et Newcastle seraient en concurrence pour recruter Julian Brandt. Liverpool a longtemps convoité le joueur du Borussia Dortmund, mais aurait abandonné la piste depuis quelques temps maintenant selon le Mirror. Récemment, Newcastle a pu affronter le joueur en Ligue des Champions et mesurer toute sa valeur et son potentiel. Les Gunners avaient eu envoyé des observateurs de ce match qui a vu la victoire du club allemand sur celui de Premier League.

Julian Brandt regrette de ne pas avoir signé à Liverpool. Julian Brandt est sous contrat jusqu'en juin 2026 avec le Borussia Dortmund après avoir signé une prolongation de contrat l'été dernier. Il paraît peu probable que le club de Bundesliga qui réalise une belle saison accepte de céder son joueur pendant le prochain mercato hivernal 2024. Quand au joueur, dans une interview accordée à The Athletic plus tôt cette année, il a clairement indiqué qu'il avait fini par regretter de ne pas avoir rejoint Liverpool en 2017.

La Fiorentina active la piste Pedro de la Vega

Les dirigeants de la Fiorentina auraient coché le nom de Pedro de la Vega en vue du prochain mercato d'hiver. La formation de la Fiorentina compte sur le prochain mercato d'hiver pour recruter un joueur offensif de couloir. Ainsi selon les informations relayées par OK Fichajes, les dirigeants de la Viola auraient coché un nom en Argentine. Il s'agit de Pedro de la Vega. Ailier droit de 22 ans, ce dernier évolue sous les couleurs de Lanús où il est lié jusqu'en décembre 2025. Rapide et bon dribbleur, le jeune argentin serait estimé à 10 millions d'euros sur le marché des transferts. Côté terrain cette saison, il est plutôt intéressant avec six buts et sept passes décisives en 38 rencontres toutes compétitions confondues.

Chelsea se penche sur un jeune talent brésilien

Les dirigeants de Chelsea auraient coché le nom d'un jeune talent brésilien en vue du prochain mercato. En vue du prochain mercato d'hiver, la formation de Chelsea regarderait du côté du Brésil pour dénicher un jeune talent. Il s'agit de Lorrán. Milieu offensif de 17 ans, ce dernier appartient actuellement à Flamengo où son contrat se termine en décembre 2025. Promis à un grand avenir, il aurait également tapé dans l'oeil de Manchester United et du Real Madrid. Auteur de six buts en treize rencontres toutes compétitions confondues, il serait estimé à 30 millions d'euros par sa direction. En cas d'arrivée en Europe, il devra patienter jusqu'au 6 juillet 2024 lorsqu'il aura 18 ans.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE
WILAYA D'AIN TEMOUCHEMONT
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

Conformément aux dispositions de l'article 68 de décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de la délégation de service public. Le directeur de l'action sociale et solidarité de la wilaya d' Ain Temouchent informe l'ensemble des soumissionnaires du résultat d'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°13/2023 du 17/10/2023 concernant l'acquisition d'appareillages et aides techniques au profit des personnes handicapées démunies -Année 2023.
Lot N°01 : L'acquisition d'appareillages roulants.
Lot N°02 : L'acquisition d'appareillages pour malvoyants et aveugles et de leurs accessoires.
Lot N°03 : L'acquisition d'appareillages pour malentendants et sourds et de leurs accessoires.
Qu'après analyse et jugement des offres le marché est attribué provisoirement comme suite :

N°	Lot	soumissionnaire	N.E.F	Montant	Délai de livraison	OBS
01	Lot N°1 : L'acquisition d'appareillages roulants.	SARL QUEVENS C/O:101 AMRAX	06245903441518	2.004.000,00 DA	05 JOURS	L'offre moins d'axe Qualifier techniquement
02	Lot N°2 : L'acquisition d'appareillages pour malvoyants et aveugles et de leurs accessoires.	BES BOUJDES ABDOU KADER	37646012431380000	2.893.500,00 DA	03 JOURS	L'offre moins d'axe Qualifier techniquement
03	Lot N°3 : L'acquisition d'appareillages pour malentendants et sourds et de leurs accessoires.	SARL BORGACOP PAT	00223411873807	185.000,00 DA	30 JOURS	L'offre moins d'axe Qualifier techniquement

Conformément l'article 82 du décret présidentiel 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de la délégation de service public. Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la 1ère affichage de la publication de l'avis d'attribution provisoire au niveau de la direction de l'action sociale et de solidarité et des services concernés.

LA DIRECTRICE

ANEP N° 2331010682

13 - 11 - 2023

Jeunesse
D'ALGERIE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
-co000-

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION
PÉNITENTIAIRE ET DE LA RÉINSERTION
ÉTABLISSEMENT DE RÉÉDUCATION
ET DE RÉADAPTATION - Labiodh sidi cheikh - Et-bayadh -

وزارة العدل
تدبيره مصلحة إدارة السجون
وإعادة الإدماج
مؤسسة إعادة التربية والتأهيل
الأبن سبي الشيخ - البياض -

NIF : 411004001032106

الرقم الجمالي: 411004001032106

MISE EN DEMEURE N° : 02

Coccontractant : HAFFAN BENARMAS HOUARIA
NIFM : 266310110649167

-Vu le décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public vu l'article 149.
- Vu le décret N°01/2022 vise par la commission sectoriel des marchés de ministère de la Justice sous N° 197/2022 du 19/09/2022.
- Vu l'avis par le contrôleur budgétaire de la commune Labiodh sidi cheikh wilaya de EL-BAYADH sous N°80 du 15/10/2023.
- Vu l'ordre de service N°02 du 15/10/2023 .
Portant l'approvisionnement de l'établissement de rééducation et de réadaptation Labiodh sidi cheikh en denrées Alimentation (lot N°01 Alimentation générale) signe entre l'établissement de rééducation et de réadaptation Labiodh sidi cheikh et le cocontractant HAFFAN BENARMAS HOUARIA vis à N° 12 rue si Boumediene sifsef - sidi Baï Abbès .
-vu l'envoi n°594S signe le 02/11/2023
Le cocontractant HAFFAN BENARMAS HOUARIA est mise en demeure N°02 Suite au non respect les quantités et les délais de livraisons de bon commande n° 159 du 24/10/2023

- Un délai de 48 heures à partir de la première parution de cette mise en demeure dans les journaux quotidiens et (BOMOP) pour l'exécution complète des bons de commandes susvisée tout en respectant les exigences de la fiche technique du contrat.

Faut de quoi le service contractant est contraint d'appliquer les dispositions du contrat suscite et celle du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public vu l'article n 149.150.152.

ANEP N° 2331010699

13 - 11 - 2023

Jeunesse
D'ALGERIE

L'information
devient une clé



JEUNESSE D'ALGERIE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية وهران

مديرية التقنين والشؤون العامة

مصلحة الشؤون العامة

مكتب الجمعيات

رقم 124 / 2023

وصل استلام التبليغ بتغيير
الهيئة التنفيذية

أعضاء المكتب التنفيذي
المنتخب بتاريخ 2022/02/20

الرقم	الإسم واللقب	المنصب في الجمعية
01	نقار زهرة	الرئيس (0)
02	نقار فيحة	نائب (0) الرئيس (01)
03	بوقدرة عبد القادر	نائب (0) الرئيس (02)
04	نقار سعدي	أمين (0) العام
05	بيدة محمد	أمين (0) الأعمال
06	حاج أحمد بيدة	مساعد (0)
07	نقار شهيرة	مساعد (0)

طبقا لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06/12 المؤرخ في 18 سبتمبر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم 25 أكتوبر 2023 استلام محضر الجمعية العامة استثنائية المؤرخ في 2023/07/07 والمتعلق بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية الولائية المسماة :

الجمعية الثقافية ، طفل القدر .

السجيلة تحت رقم : 34 بتاريخ 2018/04/10 .
رقم آخر تسجيل : 66 بتاريخ 2019/07/02 .
الجمعية ب : وهران ، حي 100 مسكن عمارة رقم 03 حي الشيخ بوعمامة حاسي مشوخ .
بترأسها السيد : (0) نقار زهرة .
بتنظيم القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون السالف الذكر .

الوالي :

2023-11-13

Jeunesse

Le journal qui
donne la parole
à la jeunesse !



Jeunesse d'Algerie

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA JUSTICE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION
PÉNITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION
ÉTABLISSEMENT DE RÉÉDUCATION
ET DE RÉADAPTATION - Leblodh sidi cheikh - El-Bayadh.
NIF : 411064001032106

وزارة العدل
المديرية العامة للإصلاح
والتأهيل
مؤسسة إعادة التربية والتأهيل
البيضاء - الشقبة - البويز.
الرقم الجماعي: 411064001032106

MISE EN DEMEURE N° 02

Cocontractant : EURL EL WASSIM EL SAMY
NIF: 000916098386671

- Vu le décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public vu l'article 149 .
- Vu la loi N°07/2022 relative à la commission sectorielle des marchés de la justice sous N° 1977/2022 du 19/09/2022.
- Vu la décision de renouvellement N°01 du 14/05/2023 prise par le contrôleur budgétaire de la commune Leblodh sidi cheikh wilaya de EL-BAYADH sous N°48 du 06/06/2023.
- Vu l'ordre de service N°01 du 07/06/2023
- Portant l'approvisionnement de l'établissement de rééducation et de réadaptation Leblodh sidi cheikh en lot N°07 Viandes blanches fraîches signe entre l'établissement de rééducation et de réadaptation Leblodh sidi cheikh et le cocontractant EURL EL WASSIM EL SAMY sis à rue 1100 logement bâtiment 35 N° 07 poutre 597 - DARE EL-BAYADH-Alger .
- vu l'envoi n°5863 signé le 31/10/2023
- Le cocontractant EURL EL WASSIM EL SAMY est mise en demeure N°02 Suite au :
 - non respect des clauses contractuelles et l'exécution partielle de bon de commande
 - non respect des clauses contractuelles des délais de livraisons de rest de la quantité du bon de commande n° 147 signé le 02/10/2023.
 - non respect des clauses contractuelles des délais de livraisons du bon de commande n° 152 signé le 10/10/2023.
 - Un délai de 48 heures à partir de la première parution de cette mise en demeure dans les journaux quotidiens et (BOMOP) pour l'exécution complète des bons de commandes susvisés tout en respectant les exigences de la fiche technique du contrat.
- Faut de quel le service contractant est contraint d'appliquer les dispositions du contrat suscite et celle du décret présidentiel N° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public vu l'article n 149.150.152.

ANEP N° 2331010700

13 - 11 - 2023

Jeunesse
D'ALGERIE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : RELIZANE

DAIRA : YELLEL

COMMUNE : KALAA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N° : 05/2023

N.I.F 098448235141713

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE KALAA LANCER UN APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES EN VUE DE FOURNITURE EN PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES CANTINES DES ECOLES PRIMAIRES POUR L'EXERCICE 2024

LOT N° 01 Légumes et Fruit / LOT N° 02 Alimentation Générale et pain / LOT N° 03 : Viande blanche et rouge et œufs.

Les partenaires cocontractants engagés dans des activités similaires, sont invités pour retirer Le cahier des charges depuis le site officiel de la commune de KALAA via le lien de téléchargement suivant :

<http://www.facebook.com/pr.offle.php?id=100080679846283>.

Propriété	La liste des documents demandés en bref	Préparation des offres	Dépôt des offres	Validité des offres	présentation des offres
Fourniture en produits alimentaires pour les cantines des écoles primaires pour l'exercice 2024	<p>Dossier de candidature :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Une déclaration de candidature 2- Une déclaration de probité. 3- Les statuts pour les sociétés 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise. 5- attestation de mise à jour CANS, CASNOS. 6- attestation de participation (d'engagement) dans la chambre d'industrie et commerce et registre commerce <p>7- Une copie de la demande de la tenue du C20 année 2023</p> <p>08- un extrait du casier judiciaire : n° pas ou redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.</p> <p>Offre technique :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- La déclaration d'assurances (date et lieu de signature). 1- Note technique et explicative 2- Un certificat pour l'existence d'un magasin vendant le produit. 3- Rattachement de camion en ce qui concerne lot de viande et du produit à inventaires généraux (carte grise + certificat d'assurance). 4- Carnet Normale (carte grise + certificat d'assurance). 5- promesse de garantie le changement de la matière première dans le cas de défaut. 6 Les moyens humains représentés par les travailleurs et avec un permis de l'autorité de sécurité sociale . <p>Offre financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lettre de soumission. - Le bordereau des prix unitaires. - Le détail estimatif et quantitatif. 	15 jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse	Siège APC de KALAA - service de l'administration et finance - bureau de comptabilité - KALAA CENTRE	La durée de préparation des offres : quatre vingt dix (90) jours	Les offres devront être déposées dans une enveloppe extérieure, anonyme et porter A VOUS/RE QUE PAR LA COMMISSION ENCHERE DES BLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES- APPEL OFFRES N° 05/2023 FOURNITURE EN PRODUITS ALIMENTAIRES POUR LES CANTINES DES ECOLES PRIMAIRES POUR L'EXERCICE 2024

- L'ouverture des plis se tiendra le dernier jour correspondant à la date de préparation des offres à 14 :00 H.

- Le jour limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de préparation des offres à 13 :30 H maximum.

- Si la date de l'ouverture correspond un week-end ou un jour férié, la durée de préparation des plis sera prorogée jusqu'au jour de travail suivant.

- Le présent avis tient d'imitation aux soumissionnaires.

D'ALGERIE

ANEP N° 2331010716

13 - 11 - 2023

Jeunesse
D'ALGERIE

تابع الأخبار معنا

التتباب الجزائري هنا!

<https://jeunessedalgerie.dz/>

SANTÉ

Première greffe d'un œil complet



C'est une première mondiale porteuse d'espoir pour les personnes ayant perdu l'usage d'un œil: des chirurgiens américains ont annoncé avoir réalisé la première greffe d'un œil complet sur un patient, qui n'a toutefois pas recouvert la vue, en

tout cas pour le moment. Un peu plus de cinq mois après l'opération, l'œil du patient montre toujours des signes de très bonne santé, y compris un flux sanguin jusqu'à la rétine. Des résultats qui laissent les experts stupéfaits,

a déclaré lors d'une conférence de presse le Dr. Eduardo Rodriguez, qui a dirigé la procédure. L'opération a duré environ 21 heures, et a été réalisée fin mai par une équipe de l'hôpital universitaire new-yorkais Langone Health.

17E SALON INTERNATIONAL DE L'OPTIQUE ET DE LA LUNETTERIE

Ouverture du SIOL à Alger



La 17e édition du salon international de l'optique et de la lunetterie (SIOL) s'est ouverte jeudi dernier à Alger avec la participation de plus de 60 exposants, mettant en avant leurs produits de pointe. Plusieurs enseignes internationales participent à cet événement pour présenter leurs dernières innovations technologiques dans le domaine de l'optique, notamment

celles utilisant la réalité augmentée et la réalité virtuelle. Ce salon, organisé par "RH International Communication, réunit des fabricants de verre optique et lentilles, ainsi que des distributeurs de matériels, instruments médicaux et équipements, ainsi que des écoles de formation d'opticiens. Le salon ambitionne, en outre, d'être une pla-

teforme pour établir des échanges avec des professionnels de l'industrie à travers des panels de discussions animés par des experts sur des sujets liés à la santé oculaire et la conception ergonomique des lunettes. Une exposition d'équipements et de matériels marquant l'historique et l'évolution de cette filière, se tient dans le cadre de ce salon.

SALON INTERNATIONAL DES EQUIPEMENTS MÉDICAUX ET DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Ouverture de la 11e édition du SIEMPP à Constantine

Pas moins de 29 exposants participent à la 11ème édition du Salon International des Equipements Médicaux et des Produits Pharmaceutiques (SIEMPP), ouvert jeudi à Constantine. Ce salon, qui se déroulera sur trois jours à l'hôtel Marriott de Constantine, rassemble les principaux fournisseurs d'équipements médicaux, des laboratoires pharmaceutiques, des distributeurs, des professionnels de la santé et des experts en recherche et développement. Il offre une plateforme unique pour échanger des idées, découvrir de nouveaux produits, renforcer les collaborations et nouer des partenariats stratégiques entre les acteurs clés de l'industrie, a indiqué dans une déclaration à l'APS, Karim Amara, responsable de la société EVENMENCIA, organisatrice de cet événement. Cette année, le salon a été marqué par une large participation des fournisseurs des technologies de pointe réalisées dans le domaine de l'imagerie médicales, mais aussi par la présence de nombreuses spécialités, notamment le mobilier et l'imagerie médicales, instruments chirurgicaux et équipements de laboratoires, moyens de rééducation fonctionnelle en sus des équipements et produits dentaires, offrant ainsi un espace de stands variés, mettant en avant une large gamme d'équipements médicaux, de dispositifs pharmaceutiques et de solutions innovantes, a fait savoir M. Amara. Parmi les exposants présents, des entreprises de renommée internationale qui sont reconnues pour leur expertise et leur capacité à proposer des produits de haute qualité. De plus, de nombreuses entreprises prometteuses sont également présentes, démontrant ainsi l'innovation continue et la dynamique de cette industrie. Le SIEMPP attire chaque année de nombreux visiteurs, tels que des distributeurs, des agents, des fournisseurs, des représentants gouvernementaux, des chercheurs et des professionnels de la santé. La diversité des participants favorise les échanges d'idées, les démonstrations en temps réel et les discussions autour des enjeux et des tendances actuelles du secteur médical et pharmaceutique, ont souligné des exposants interrogés à l'occasion. En parallèle des stands d'exposition, le salon propose également un programme de conférences et de séminaires animés par des experts de renom. Ces rencontres aborderont une variété de sujets allant de la recherche médicale innovante à la gestion des stocks pharmaceutiques en passant par les nouvelles techniques de diagnostic. Le partage des connaissances et des bonnes pratiques est un aspect essentiel de cet événement majeur, a-t-on observé. A signaler que les organisateurs attendent une affluence record cette année et espèrent que les nouvelles collaborations et découvertes contribueront à faire avancer le domaine de la santé.

KENYA EXPO2023

L'Algérie participe au Salon international de la santé de Bamako

L'Algérie prendra part à la deuxième édition du Salon international de la santé "Kenya Expo2023", qui se tient du 9 au 11 novembre, sous le slogan "Industrie et production locale pour une couverture santé universelle", a indiqué mercredi le ministère dans un communiqué. Dans ce cadre, la secrétaire générale du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Drifa Khoudhir, entamera ce jeudi une visite de travail à Bamako, pour participer, en tant que représentante du ministre du secteur Ali Aoun, aux travaux de cette manifestation. Cette visite s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération et du partenariat algéro-malien dans le domaine de la production pharmaceutique et de la promotion des exportations des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux vers les marchés africains", souligne la même source.

STUPEFIANTS L'école d'abord



Le ministère de l'Éducation nationale a mis en place une commission devant prendre en charge le combat contre les drogues. Le milieu scolaire est d'autant plus vulnérable que les services de police, représentés par les responsables de la cellule de communication et des relations extérieures de la sûreté de wilaya d'Oran ont pris les devants. Dans ce sillage, ils viennent de lancer une vaste campagne de sensibilisation sur les risques encourus par les psychotropes en milieu scolaire. Placée sous le slogan: «Un esprit sain dans un corps sain», cette campagne constitue une tribune par le biais de laquelle les promoteurs évoquent les dégâts occasionnés par la consommation de la drogue sur le corps humain, aussi bien physiquement que psychologiquement, en plus du fait que ce soit un phénomène sociétal à combattre dans le cadre d'une stratégie globale commençant, de prime abord, par la prévention. La drogue, dans ses différentes facettes, n'est plus un simple fait du hasard. Sinon comment interpréter ces nombreuses saisies et, de surcroît, en grande quantité? À cela s'ajoutent

ces arrestations des dealers et des barons spécialisés dans le trafic transfrontalier de stupéfiants. «Une simple» lecture est irréfutablement tangible, le trafic de drogue est ce front de bataille qui entre dans une autre guerre annoncée visant essentiellement la destruction de notre jeunesse de son propre chef», a fait savoir un sociologue. «Pour faire face à cette machination, le ton est à la lutte ouverte et en plus sur tous les plans, sur le terrain, et à la prévention», a-t-il précisé.

Le mal est d'autant plus profond

Que l'ensemble des institutions est ligüée dans cet autre front de bataille. Anticipant les événements, le ministère de l'Éducation nationale a, dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre les drogues et les psychotropes au milieu de l'année en cours, mis en place une commission devant prendre en charge ce fait, la lutte contre les stupéfiants. Placé sous la supervision du ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaa-

bed, ce comité est chargé d'élaborer un programme riche et varié. Les directions de l'éducation oeuvreront à mettre en oeuvre, en vue de sensibiliser les élèves des trois paliers, à la gravité de cette calamité. L'inspecteur central de l'Éducation nationale, Saïd Sadou, a fait savoir que «la tutelle veillait à mettre en oeuvre le programme de sensibilisation mis en place, avec l'implication de la famille éducative, des parents d'élèves et des services de sécurité, de la Protection civile et de la santé, dans l'objectif de mettre en avant les efforts déployés pour prévenir ce fléau». «L'ensemble des espaces seront exploités, à commencer par la distribution des affiches et dépliants sur les dangers des drogues, lors des compositions et des examens de fin d'année», a fait savoir le même responsable, rappelant que «la semaine scolaire sera également mise à profit dans cette démarche». Une campagne de sensibilisation sera animée durant cette période, afin de montrer les effets d'où combien néfastes des drogues sur l'individu en particulier et la société en général.

LA FOIRE DU LIVRE DE SHARJAH Ahlem Mostaghanemi solidaire avec la Palestine

La romancière algérienne Ahlem Mostaghanemi a exprimé, jeudi à Sharjah (Emirats arabes unis), son soutien à la cause palestinienne et sa solidarité avec les Ghazaouis, cible de bombardements incessants menés par les forces sionistes, ajoutant qu'il est difficile de célébrer l'écriture en cette conjoncture, face à l'ampleur du désastre que vit l'humanité toute entière. Invitée à la Foire internationale du livre de Sharjah, à l'occasion d'une vente-dédicace de son nouveau roman «Asbhtou Enta», Ahlem Mostaghanemi a indiqué qu'il est difficile de célébrer le succès de ses oeuvres littéraires au moment où Ghaza subit les agressions les plus atroces. L'autrice du roman «Dakirat El Djassad» (mémoire de la chair) paru il y a 30 ans, a affirmé, dans ce sillage, qu'elle n'éprouve plus le plaisir d'écrire au moment où les Ghazaouis écrivent le prénom de leurs enfants sur leurs bras pour pouvoir les identifier après la mort. Toute de noir vêtue, l'écrivaine a exprimé sa position sur ce monde qui est dans l'incapacité de protéger un hôpital ou une école des bombardements, déplorant la situation dans la ville assiégée de Ghaza en quête d'un passage pour l'acheminement des aides humanitaires.

9^E ÉDITION DU PRIX LITTÉRAIRE MOHAMED DIB

Ouverture des candidatures

L'association «La Grande Maison» de Tlemcen a annoncé l'ouverture des candidatures pour la 9^e édition du Prix littéraire Mohamed Dib (2022-2024), a indiqué un communiqué de l'association. La 9^e édition sera consacrée au meilleur roman ou au meilleur recueil de nouvelles dans chacune des trois catégories du Prix: arabe, amazigh et français. L'oeuvre doit contenir 100 pages au minimum et doit être publiée pour la première fois auprès d'une maison d'édition algérienne entre le 6 janvier 2022 et le 5 janvier 2024. Les oeuvres et les dossiers de candidature doivent être envoyés avant le 6 janvier 2024 à l'adresse électronique et à l'adresse postale de l'association «La Grande Maison». Les conditions de participation restantes peuvent être consultées sur son site électronique. Ont été primés lors de la précédente édition, Amel Bouchareb en langue arabe, Walid Sahli (langue amazighe) et Keltoum Staâli (langue française). Créé en 2001, le Prix littéraire Mohammed-Dib a pour objectif de motiver la créativité littéraire chez les jeunes dans les trois langues: arabe, amazighe et française.

«TAXIS» LIVRE D'AÏMEN LAÏHEM : Des mots qui résonnent

Une discipline qui a un lien intrinsèque avec le thème de la ville, si chère aux «taxieurs». Un récit de 166 pages qui ne vous laissera pas indifférent. Par le thème traité de façon bien originale, le style et le bagout littéraire! Dans ce livre, il est question d'un personnage qui sillonne Alger à bord d'un taxi. On ne connaît pas grand-chose de lui, même si au fur et à mesure que l'on avance dans les pages, les choses se mettent à se dessiner, et l'on arrive à composer un peu le profil de cet homme qui vit seul, vieux garçon esseulé, mais qui a une amie tunisienne qui lui envoie de temps en temps des textos. Notre narrateur non identifié a aussi une copine qui lui demande de faire un break et une mère qui, elle lui de-

mande de prendre une femme de ménage car trop fatiguée pour s'occuper des affaires de sa chambre. Cet homme à la vie monotone, voire taciturne, pas tout à fait jeune, ni vieux prend tous les jours un taxi, direction la mairie pour rentrer chez lui. Au gré du temps qui passe et qu'il fait, notre narrateur s'arrête le plus souvent à la rue «La vengresse» pour s'acheter des croissants, qu'il dévore en attendant de happer un nouveau taxi. Un récit peuplé d'oiseaux et de paysage, de mer, de terre et de ciel que le narrateur aime scruter.

Alors, quand il part tenter sa chance, à Montréal, il décidera vite de rentrer en Algérie sur un coup de tête! Le motif? Au Canada, le passager monte derrière, non pas devant, il ne peut

donc apprécier le paysage qui s'offre devant lui...

Ce récit qui se décline comme une sorte de ritournelle, avec cette impression de comptine pour enfant, parfois, est composé de phrases courtes, un texte très ponctué telles des strophes poétiques rimées. La musicalité caractérisée incontestablement ce texte au rythme bien arrêté. D'ailleurs, le récit est accompagné d'annotations, où l'on apprend que le narrateur note des citations sur un carnet. La musicalité est présente aussi dans ces extraits de chansons ou encore d'un poème, celui de Danièle Maoudje, cette poétesse algéro-corse... Dans ce récit savoureux, qu'est «Taxis», en tout cas, les dialogues sont souvent teintés d'absurde.

Les couleurs ont leur importance tout comme les tirades spirituelles de notre personnage, qui hésite parfois entre l'envie de marcher ou continuer à être amoureux de l'ennui.

Il y a d'ailleurs tout un passage où il célèbre l'ennui dans un style des plus percutant! À mi-chemin, entre la complainte, le jeu de mots et l'humour désuet, les mots dans Taxis, sonnent. Ils sautillent, frénétiquement/phonétiquement, comme notre personnage qui sauterait d'un taxi à un autre... Des maux qui résonnent? Un jour, notre narrateur découvre des chaises jetées sur la chaussée et voit en elles un signe pour reprendre enfin sa vie en main car dit-il «je ne mène aucune vie, c'est la vie qui me mène». dit-il- dépité.

NOUVELLE AGRESSION PROVOCATRICE D'ISRAËL

Première frappe sioniste en profondeur au Liban



Un raid sioniste a visé hier un véhicule dans le sud du Liban, à quelque 45 km au nord de la frontière commune, dans la première frappe en profondeur sur le territoire libanais depuis le début des hostilités en octobre, a indiqué un média d'Etat. L'Agence officielle ANI qui n'a pas fait état de victimes, a précisé qu'un drone ennemi a visé une camionnette qui se trouvait dans un verger de la région de Zahrani, sur la côte libanaise. Les échanges de tirs quotidiens entre le Hezbollah et Israël se limitaient en général à la zone frontalière entre les deux pays depuis le 7 octobre. C'est la première fois qu'un objectif est visé par un raid israélien aussi loin de la frontière. Les journalistes n'étaient pas en mesure de s'approcher du site visé, une bananeiraie, l'armée libanaise en interdisant l'accès. Ce raid intervient à quelques heures d'un discours attendu du chef du puissant Hezbollah, Hassan Nasrallah, prévu à 13H00 GMT. Des bombardements se poursuivaient de part et d'autre de la frontière hier matin. Le Hezbollah a revendiqué plusieurs attaques à la frontière, dont trois de drones, l'une d'entre elles ayant visé une caserne de l'armée israélienne.

Netanyahu persiste et signe

L'horreur est totale. On

croit les abominations de l'armée sioniste listées, mais on découvre chaque fois qu'elle parvient à repousser les limites de la barbarie déjà extrêmes. Hier, la ministre palestinienne de la Santé, Mai Al-Kaïla, a révélé que 39 nourrissons du service de soins de l'hôpital Al-Shifa, à Gaza, déjà agressé la veille par les bombardements aériens et d'artillerie sionistes, sont tombés en martyrs en raison du manque d'oxygène. Voilà des jours et des jours que l'OMS, l'UNRWA et bien des ONG n'ont pas cessé de crier «halte au feu», de multiplier les appels au secours mais, sans cesse, Israël et les Etats-Unis ont répondu, haut et fort: «silence dans l'hécatombe!». Mme Al-Kaïla a indiqué, lors de la conférence de presse tenue au siège du ministère à Ramallah, que l'entité sioniste «commet un crime de guerre et un génocide dans la bande de Gaza. Elle a assiégé et bombardé des hôpitaux». Et elle a eu raison d'ajouter: «Maudite soit la communauté internationale qui ne peut pas arrêter la machine de destruction et de massacre des malades et des blessés dans les hôpitaux. Tout cela se passe sous les yeux du monde». Selon les chiffres communiqués, 20 des 35 hôpitaux dont dispose l'enclave de Gaza ont été mis hors d'état de fonctionner par l'armée criminelle sioniste et le gouvernement fasciste de Netanyahu qui vient, depuis plus d'un mois, la population civile

palestinienne d'eau, d'électricité, de nourriture, de carburant et de soins. Comme celui d'Al-Shifa, l'hôpital Al-Nasr a été également bombardé sans relâche, de sorte que la crèche et les installations d'énergie solaire sont sinistrées et que les différents services sont à l'arrêt, faute d'électricité et d'eau. Les appels à une intervention urgente de la communauté internationale demeurent vains et les Palestiniens ne savent plus vers qui se tourner pour espérer un terme à l'agression fasciste d'Israël dont les dirigeants civils et militaires ne cachent pas leur mépris des peuples du monde entier et des gouvernements qui les exhortent au respect des valeurs humaines qu'ils ne cessent de bafouer en toutes circonstances. Le Premier ministre sioniste d'ultra droite, Benjamin Netanyahu, a prétendu, dans une réactions aux nombreux appels au cessez-le-feu et aux condamnations des agressions barbares sionistes contre la population civile de Gaza, que «la responsabilité de tout tort fait aux civils incombe au Hamas», qui, selon lui, «utilise des civils comme boucliers humains». Tous les mensonges, même les plus éhontés, tous les prétextes, tous les subterfuges auront été utilisés par les dirigeants sionistes dans leur tentative de génocide qui met à nu la barbarie affichée et nargue, sans l'ombre d'un souci, l'opinion internationale quelle qu'elle soit.

GAZA

Combats intenses et meurtriers

Des combats intenses dans le nord de la bande de Gaza rendent la situation de plus en plus critique dans les hôpitaux palestiniens en manque de carburant, selon leurs directeurs, et où des civils se réfugient pour fuir les bombardements incessants. Au 36e jour de cette agression barbare qui fait fi de la colère internationale, 20 des 36 hôpitaux de la bande de Gaza sont déjà «hors service». Les appels à l'international, pour protéger les civils se multiplient mais l'entité sioniste n'en a que faire, soutenue ouvertement par les Etats-Unis et les alliés occidentaux. Hier, des explosions et des échanges de tirs nourris à Gaza-ville, dans le nord de ce petit territoire palestinien contrôlé par le Hamas depuis 2007 et plongé dans une situation humanitaire catastrophique sont visibles sur des images des réseaux sociaux. Côté palestinien, la guerre a fait 11.078 morts, essentiellement des civils, parmi lesquels 4.506 enfants, selon le ministère de la Santé du Hamas. La bande de Gaza est soumise depuis le 9 octobre à un siège total et Israël ne laisse pas entrer de carburant. A l'hôpital al-Chifa, à Gaza-ville, 39 bébés prématurés risquent de mourir «à chaque instant», a prévenu hier le ministère de la Santé du Hamas. «L'un d'eux est mort ce matin», a précisé le ministère, assurant que les couveuses ne pourraient fonctionner que jusqu'à samedi soir avec le stock de carburant disponible. A l'hôpital indonésien à Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza, le patient Youssef al-Najjar, allongé sur un lit, raconte attendre une opération chirurgicale: «Les machines sont éteintes, comme vous le voyez, et il n'y a pas d'électricité. J'ai très soif, mais je n'ai pas le droit de boire ni de manger tant que l'opération n'est pas terminée», dit ce jeune garçon. Selon son directeur, Mohammed Abou Salmiya, l'hôpital al-Chifa a été «visé toute la nuit par d'intenses tirs d'artillerie, comme d'autres hôpitaux de la ville de Gaza». Le Hamas affirme qu'une personne a été tuée et de nombreux autres ont été blessés dans des frappes sur le bâtiment des soins intensifs de l'hôpital al-Chifa samedi matin. Hier, le directeur général du Comité international de la Croix-Rouge, Robert Mardini s'est déclaré, au nom du CICR, «choqué et atterré par les images et les informations venant de l'hôpital al-Chifa». De son côté, le directeur de l'hôpital al-Chifa, Mohammed Abou Salmiya, a demandé «à la communauté internationale de faire pression sur le gouvernement israélien pour qu'il cesse de viser des hôpitaux et des ambulances». Israël et son principal allié, les Etats-Unis refusent systématiquement toute idée de cessez-le-feu...

FRANCE

Macron appelle au cessez-le-feu à Gaza

Le président français Emmanuel Macron «exhorte Israël à cesser» les bombardements tuant des civils à Gaza, dans un entretien accordé à la BBC diffusé vendredi soir. «Nous partageons la douleur (d'Israël). Et nous partageons leur volonté de se débarrasser du terrorisme». Mais «de facto, aujourd'hui, des civils sont bombardés. Ces bébés, ces femmes, ces personnes âgées sont bombardés et tués». Il n'y a «aucune justification» et «aucune légitimité à cela. Nous exhortons donc Israël à arrêter», a-t-il souligné. Le ministère de la Santé du Hamas a annoncé que 11.078 personnes, dont 4.506 enfants, ont été tuées dans les bombardements israéliens sur la bande de Gaza depuis le 7 octobre. Cette «réaction dans la lutte contre le terrorisme, parce qu'elle est menée par une démocratie, doit être conforme aux règles internationales de la guerre et au droit international humanitaire», a dit le président français. Interrogé sur une éventuelle violation du droit international par Israël, Emmanuel Macron a souligné qu'il n'était «pas un juge», mais «un chef d'Etat». Il s'est aussi dit inquiet que le «bombardement massif» de Gaza crée du «ressentiment» dans la région. Cet entretien intervient au lendemain d'une «conférence humanitaire» organisée jeudi à Paris à l'initiative du président français au cours de laquelle il a appelé à «œuvrer à un cessez-le-feu». «Il n'y a pas d'autre solution qu'une pause humanitaire d'abord» pour aller à un «cessez-le-feu, qui permettra de protéger tous les civils qui n'ont rien à voir avec les terroristes», a-t-il insisté vendredi. «Il est impossible d'expliquer que nous voulons lutter contre le terrorisme en tuant des innocents», a encore souligné le président français.



Heures de prières
 Fajr 05:50
 Dhuhr 12:46
 Asr 15:45
 Maghrîb 18:09
 Isha 19:32

jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

OPEL

La firme va lancer ses activités en Algérie mercredi prochain



Le constructeur automobile allemand Opel va acter son retour sur le marché algérien de l'automobile mercredi 15 novembre 2023. Opel, qui fait partie comme l'italien Fiat, du groupe automobile Stellantis, va ainsi lancer la commercialisation de ses voitures en Algérie. Son représentant Halil commerce et industrie (HCI) avait obtenu son agrément pour l'importation de véhicules neufs en mars dernier, aux côtés de Fiat

Algérie et du chinois Jac représenté par Emin Auto. Selon des médias qui ont rapporté la nouvelle, Halil commerce et industrie va organiser la cérémonie de lancement à l'hôtel Sheraton d'Alger. Un premier lot de voitures de la marque Opel était arrivé le 1er novembre au port de Mostaganem. Jeudi dernier, la marque chinoise Chery a lancé ses activités en Algérie. Le constructeur automobile chinois prévoit d'implanter une

usine à Bordj Bou Arreridj. Fiat avait entamé ses activités d'importation et de commercialisation de véhicules neufs sur le marché algérien en mars dernier, tout en lançant, parallèlement, la construction d'une usine à Oran, dont l'entrée en production est prévue en décembre prochain. L'accès au marché automobile algérien est conditionné par des investissements dans l'assemblage de véhicules.

ARCHITECTURE

La chercheuse Dalila Senhadji obtient le prix Hypatia International Awards



L'architecte, chercheuse et maître de conférence à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran - Mohamed Boudiaf - (USTO-MB), Dr Dalila Senhadji, a reçu le prix Hypatia International Awards à la Biennale d'architec-

ture et de restauration urbaine à Florence (Italie) pour la qualité de son parcours académique et professionnel, a-t-on appris samedi de cette académicienne. Dans sa 6e édition, le prix Hypatia International Awards à la Biennale d'ar-

chitecture et de restauration urbaine, qu'a abritée la ville italienne de Florence, a été attribué, octobre dernier, à Dr Senhadji pour la qualité de ses travaux de recherche et pour son parcours académique de plus de 20 ans dans l'enseignement de l'histoire de l'architecture et son engagement dans différents projets internationaux liés à l'urbanisme et à l'architecture. Dalila Senhadji est parmi les premières, voire la première chercheuse en Algérie depuis 2003, à avoir travaillé sur le patrimoine religieux et reçu cette distinction internationale. Ses recherches portent principalement sur le patrimoine architectural religieux aux époques arabe, espagnole, ottomane et française. Actuellement, elle travaille sur l'histoire de l'architecture domestique coloniale en Algérie, a-t-elle indiqué à l'APS.

La chronique

LE ROMAN, PARENT PAUVRE ?

Il est surprenant de constater qu'il a fallu attendre les frères Goncourt au XIXe siècle pour que le roman soit enfin reconnu comme une forme littéraire à part entière en France. Avant cela, le pays ne disposait que du prix de l'Académie française, qui ne récompensait que la poésie et le théâtre. Le



prix Goncourt a été créé par le testament d'Edmond de Goncourt en 1892, et l'Académie Goncourt a été officiellement fondée en 1902, proclamant le premier prix Goncourt le 21 décembre 1903. Il est intéressant de noter que le roman a longtemps été relégué à une position inférieure dans le domaine littéraire. Cette attitude n'est pas totalement surprenante, étant donné que la société savante avait également rejeté plusieurs grands mouvements artistiques, tels que l'impressionnisme, à une certaine époque. Ce qui est particulièrement frappant, c'est que cette période de fétichisme littéraire est relativement proche de nous dans le temps. En réalité, à l'époque où l'Académie française a été créée, la littérature était souvent perçue comme moins noble que la poésie ou la philosophie. Les premiers membres de l'Académie étaient principalement des érudits, des grammairiens et des poètes classiques, et ils avaient une vision étroite de ce qui constituait un "bon" usage de la langue. Le roman, en tant que genre littéraire, a émergé plus tardivement par rapport à d'autres formes telles que la poésie épique ou la tragédie. Les premiers romans, comme "Don Quichotte" de Miguel de Cervantes au XVIIe siècle, ont commencé à gagner en popularité. Au moment de la création de l'Académie française, le roman était encore perçu par certains comme un simple divertissement populaire plutôt qu'une forme artistique sérieuse. De plus, les premiers romans étaient souvent rédigés en prose, considérée comme un style plus simple par rapport à la poésie. L'Académie, concentrée sur la pureté de la langue, pouvait voir le roman comme moins raffiné sur le plan linguistique. Cependant, au fil du temps, le roman a acquis respectabilité et reconnaissance en tant qu'expression artistique légitime, grâce à des auteurs tels que Madame de La Fayette au XVIIe siècle. Il est également pertinent de rappeler que le premier roman de l'histoire, intitulé "L'Âne d'or", a été écrit par un Algérien du nom d'Apulée au IIe siècle.

Abdellah Oudamer

ENERGIE: Le pétrole clôt en hausse



Les prix du pétrole, en baisse depuis trois semaines, sont remontés vendredi à la veille du week-end, les investisseurs se protégeant des risques du conflit au Proche-Orient et le marché anticipant une nouvelle prolongation des baisses de production de l'Opep+. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a gagné 1,77% à 81,43 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en décembre, a grimpé de 1,88% à 77,17 dollars. Face à la baisse des cours, le ministre saoudien de l'énergie, Abdel-Aziz Ben Salman a estimé que « les spéculateurs sont le problème, pas la demande. » « Les gens affirment que la demande est faible, mais c'est un leurre », a déclaré le ministre saoudien, dont les propos renforcent les attentes d'une nouvelle action de l'Arabie saoudite, chef de file de l'OPEP, sur sa production et par extension celle du cartel.